

**LES ZOUAVES**  
**ET**  
**LES CHASSEURS À PIED**

**PAR HENRI D'ORLÉANS**  
**DUC D'AUMAË**

PARIS - MICHEL LÉVY - 1855

**PRÉFACE.**

**LES ZOUAVES.**

**LES CHASSEURS À PIED.**

# PRÉFACE

Ces esquisses, car elles ne méritent pas d'autre nom, ont été insérées dans la *Revue des Deux Mondes*<sup>1</sup>. Tracées de souvenir et sans documents officiels, elles n'avaient d'autre objet que de rappeler quelques faits qui ne sont pas généralement connus ou qui ont pu être oubliés.

Tout le monde a entendu prononcer le nom des zouaves et des chasseurs à pied ; personne n'ignore que ces deux corps, malgré leur création récente, sont déjà illustrés par plus d'un brillant exploit ; mais on ne sait pas aussi bien quelle fut leur origine, et quelques-uns des traits particuliers qui les distinguent ont pu échapper à bien des esprits. C'est cette lacune que, pour une très-faible partie, nous avons essayé de combler.

Avons-nous besoin de dire que nous n'avons pas prétendu faire une histoire complète des zouaves ni des chasseurs ? Pour raconter tous leurs faits d'armes, toutes les actions auxquelles se rattache leur nom, il aurait fallu plus d'un volume ; l'espace et les matériaux nous auraient manqué également. Mais, lorsque notre organisation militaire est pour l'Europe un juste objet d'admiration, il nous a paru que rien de ce qui pouvait jeter quelque lumière sur cette organisation même n'était sans intérêt ; et, au moment où tous les yeux, tous les cœurs, suivent avec émotion notre brave armée d'Orient, nous avons espéré qu'une simple ébauche, un modeste hommage rendu à cette armée, aurait un certain mérite d'opportunité.

L'accueil bienveillant qui a été fait aux articles de la *Revue des Deux Mondes* nous décide à les reproduire. Nous le répétons : on ne trouvera pas ici une histoire de la guerre d'Afrique ; nous tenons pour établi que le lecteur est initié au caractère et aux principaux événements de cette guerre, à l'aspect et aux mœurs du pays, et qu'il connaît un peu déjà les hommes et les choses<sup>2</sup>. Avec la composition essentiellement nationale de notre armée, quelle est la famille qui n'ait compté un frère, un parent, un ami, parmi nos soldats d'Afrique ? Quel est le foyer où l'on n'ait écouté avec émotion quelque récit animé, quelque souvenir de bivouac ? Et, parmi ceux qui ouvrent quelquefois un livre ou même un journal, combien en est-il dont la mémoire n'ait pas conservé l'empreinte encore fraîche de quelque épisode dramatique, de quelque piquant tableau ? Le lecteur nous permettra donc de le ramener, sans plus de préambule, vers cette seconde France, l'Algérie, patrie militaire des zouaves.

10 avril 1855.

---

<sup>1</sup> Livraisons des 15 mors et 1er avril 1855.

<sup>2</sup> A ceux qui voudraient se bien rendre compte de la suite des événements accomplis en Afrique depuis 1830, nous recommanderons les *Annales algériennes*, ouvrage fort remarquable, dont l'auteur, M. Pellissier, vient de donner une seconde édition, continuée jusqu'à 1854. Les *Études* de M. le général Daumas, d'autres travaux encore, jettent aussi beaucoup de jour sur les mœurs et les traditions arabes.

# LES ZOUAVES

Au mois d'août 1830, le général Clausel prit le commandement de l'armée d'Afrique.

La mission dont il était chargé n'était ni facile à remplir, ni même bien clairement définie. Le gouvernement sorti de la Révolution de juillet n'avait pas refusé le legs glorieux de la Restauration, mais il en était quelque peu embarrassé. Si le sentiment national repoussait l'idée d'abandonner Alger, c'était une sorte d'instinct plutôt qu'une résolution mûrement réfléchie qui liait la France à sa nouvelle conquête. Nul ne se rendait compte des difficultés ni même du but de l'entreprise, et si l'on eût alors, en l'ace de l'Europe menaçante, proposé de conquérir par les armes ce vaste empire que la France possède aujourd'hui au delà de la Méditerranée, les esprits les plus aventureux eussent reculé. On tenait bien à conserver Alger ; mais personne n'eût voulu accorder les moyens de soumettre la Régence, et c'était cependant une conséquence inévitable du renversement des autorités turques. Les mesures prises par le gouvernement répondaient à cette double tendance des esprits : l'effectif de l'armée fut considérablement réduit ; mais le nom seul du général appelé à remplacer le maréchal de Bourmont indiquait assez que le commandement de l'armée d'Afrique restait une mission sérieuse et importante.

Le général Clausel se trouvait donc à la tête d'une armée réduite, sans instructions bien précises, entouré d'intrigues et de sollicitations diverses, ayant devant lui un pays inconnu, à peine décrit par quelques voyageurs oubliés, et une population plus inconnue encore, sauvage et belliqueuse, mais habituée à recevoir ses lois d'Alger, et que la chute du dey plongeait dans l'anarchie. Pour comble d'embarras, on avait chassé tous les Turcs, objet du respect séculaire des Arabes, habitués à les commander et à les combattre, et qui n'eussent pas mieux demandé que de servir fidèlement leurs vainqueurs. Cette expulsion des Turcs a été sévèrement jugée ; aujourd'hui il faut reconnaître que, quel qu'en fût le principe, les conséquences en ont été heureuses : forcés d'agir sans intermédiaires sur les populations indigènes, nous avons pu sortir de l'ornière où se traînent les sociétés musulmanes, et le gouvernement des Arabes, exercé par des officiers français, a déjà donné des résultats qu'il n'eût jamais été permis d'espérer du système turc. Alors néanmoins, dans les derniers mois de 1830, les inconvénients momentanés de la mesure se faisaient seuls sentir, et le général Clausel, pour y remédier en partie, comme aussi pour augmenter l'effectif de ses troupes, prescrivit l'organisation de corps d'infanterie et de cavalerie indigènes. Un arrêté du 1er octobre 1830, approuvé par une ordonnance royale du 21 mars 1831, créa deux bataillons qui reçurent le nom de *zouaves*, en arabe *zouaoua*.

Les Zouaoua sont une tribu ou plutôt une confédération de tribus kabyles qui habitent les gorges les plus reculées du Jurjura, race d'hommes fiers, intrépides, laborieux, dont la soumission aux Turcs ne fut jamais que nominale, mais fort connus à Alger, où les appelait sans cesse le besoin d'échanger leurs huiles et les produits de leur grossière industrie contre les denrées qui manquaient à leurs \_ pauvres montagnes. Comme ils avaient la réputation d'être les meilleurs fantassins de la Régence, et que dans certaines circonstances ils avaient loué

leurs services militaires aux princes barbaresques, leur nom fut donné à la nouvelle milice. Celle-ci cependant reçut dans ses rangs tous les indigènes, sans distinction d'origine, montagnards ou hommes de la plaine, ouvriers des villes ou laboureurs, Kabyles, Arabes ou Coulouglis ; mais il leur fallait des chefs. Des officiers et sous-officiers français furent chargés de les instruire et de les commander. C'étaient des volontaires comme notre armée en fournira toujours, les uns déjà rompus au service de l'infanterie comme Levaillant<sup>1</sup>, d'autres engagés d'hier comme Vergé<sup>2</sup>, d'anciens philhellènes comme Mollière<sup>3</sup>, des officiers d'armes spéciales comme Lamoricière, tous hommes pleins de jeunesse et d'énergie, désintéressés, courageux, que n'attiraient ni l'appât d'une solde plus forte, ni l'espoir de garnisons commodes, et qui, sans être arrêtés par l'incertitude de la récompense, affrontaient gaiement une vie toute de privations, de rudes travaux, de périls constants. Le commandement du premier bataillon fut donné à un officier d'état-major distingué, M. Maumet. Le deuxième bataillon, formé peu après, fut confié au capitaine du génie Duvivier, qu'un caractère ferme, un esprit réfléchi et des travaux remarquables<sup>4</sup> signalaient déjà à l'attention de ses chefs. Comme le recrutement des indigènes n'était pas très-actif, comme il eût d'ailleurs été dangereux de laisser le cadre français isolé au milieu d'hommes qui ne pouvaient inspirer une entière confiance, et dont la langue était encore ignorée de tous leurs chefs, on jugea utile d'enrôler des Européens dans les zouaves. Les premiers *volontaires de la Charte*, que le gouvernement avait dirigés sur l'Afrique, y furent incorporés : on y reçut aussi quelques étrangers ; mais bientôt, le nombre des uns et des autres s'étant singulièrement accru, les Européens non français furent organisés en légion étrangère, et les nouveaux détachements qui arrivaient de la capitale formèrent le 67<sup>e</sup> de ligne. Cependant on peut dire que le noyau des zouaves fut composé d'enfants de Paris et d'indigènes des environs d'Alger.

Six semaines à peine s'étaient écoulées depuis l'arrêté de création de la nouvelle troupe, que déjà elle tenait la campagne ; le général en chef l'emmenait avec lui à la première expédition de Medeah. Les zouaves reçurent le baptême du feu au col de Mouzaïa, que plusieurs fois ils devaient arroser de leur sang et illustrer par leur valeur. Ils restèrent ensuite deux mois à Medeah, où le général Clausel s'était décidé à laisser une petite garnison de Français et d'indigènes. Il est difficile de se figurer ce qu'il fallut de courage, d'industrie et de résignation aux premiers détachements laissés dans les camps ou places de l'intérieur de l'Algérie, sans cesse devant l'ennemi, veillant et combattant nuit et jour, ne quittant le fusil que pour prendre la pioche, forcés de tout créer, réduits aux derniers expédients pour vivre, sans nouvelles, sans consolations d'aucun genre. A Medeah, en 1830, les souffrances furent peut-être un peu moins vives que durant les occupations postérieures, parce qu'une partie de la population était restée dans la ville. Cependant c'était encore une rude épreuve, et les zouaves la supportèrent vaillamment. La place fut souvent attaquée ; ils étaient toujours aux avant-postes. Un de leurs capitaines fut tué près de la ferme du Bey. C'est le

---

<sup>1</sup> Le général de division Charles Levaillant, commandant aujourd'hui la cinquième division de l'armée d'Orient.

<sup>2</sup> Aujourd'hui général de brigade.

<sup>3</sup> Mort en revenant du siège de Rome, où il avait gagné ses étoiles après avoir été un des plus brillants colonels de l'armée.

<sup>4</sup> Le général Duvivier, mort à Paris au mois de juin 1848 des suites de ses blessures, avait publié, avant 1830, une Étude intéressante sur les guerres de la succession d'Espagne.

premier sur la liste des officiers zouaves tués en Afrique, longue et glorieuse liste qui rappelle les plus illustres souvenirs de l'ancienne et (le la nouvelle France, où un fils du duc d'Harcourt<sup>1</sup>, qui avait porté le sac et le mousquet, figure à côté d'un Bessières<sup>2</sup> et d'un grenadier de l'île d'Elbe, Peraguey<sup>3</sup>, dont la tête grise avait si longtemps été entourée du respect de ses jeunes camarades.

Medeah fut évacué par les troupes françaises au commencement de 1831 ; mais, au mois de juin de la même année, le général Berthezène y conduisit une partie de l'armée pour appuyer l'autorité du faible bey que nous y avons établi. Au retour de cette expédition, l'arrière-garde fut attaquée avec fureur, comme elle descendait du col de Mouzaïa. Les troupes étaient fatiguées par une longue marche de nuit, épuisées par une chaleur accablante ; la colonne s'était allongée sur un étroit sentier de montagnes ; l'officier qui commandait à l'arrière-garde tombe blessé, et ses soldats, isolés, sans chef, entourés par l'ennemi, reculent en désordre, lorsque le commandant Duvivier, voyant le péril qui menace l'armée, accourt avec le deuxième bataillon de zouaves. Les indigènes poussent leur cri de guerre ; les volontaires de la Charte, qui portaient encore la blouse gauloise, entonnent la *Marseillaise*, et tous ensemble tombent sur les Kabyles, dont ils arrêtent la poursuite par cette *remise de main* inattendue.

Pendant tout le reste du jour, Duvivier couvrit la retraite ; secondé par d'intelligents officiers, maître de lui-même et de sa troupe, il se reploya de mamelons en mamelons, échelonnant ses compagnies, disputant le terrain, et arriva ainsi à la ferme de Mouzaïa, où l'armée se ralliait, sans avoir abandonné un trophée à l'ennemi.

La retraite de Medeah fit le plus grand honneur aux zouaves et leur donna droit de cité dans l'armée française. Dans toutes les affaires où ils furent engagés ensuite, ils soutinrent dignement la réputation qu'ils avaient gagnée dans ce combat ; mais l'hostilité chaque jour plus vive des indigènes, la formation du 67e de ligne et de la légion étrangère rendaient leur recrutement difficile : on ne put compléter le deuxième bataillon, et un arrêté du général en chef réunit les deux en un seul. L'ordonnance royale du 7 mars 1835 fixe le nombre des compagnies à dix, huit françaises et deux indigènes ; il devait y avoir douze soldats français dans chaque compagnie indigène. Cependant un accident grave avait forcé le commandant Maumet à rentrer en France ; Duvivier avait été appelé à Bougie. Le commandement des zouaves avec le grade de chef de bataillon fut donné au capitaine de Lamoricière, qui, entré dans le corps à sa formation, s'était plusieurs fois signalé par sa valeur et ses qualités militaires, et qui, chargé récemment d'organiser le premier bureau arabe, avait montré dans ces fonctions difficiles une connaissance déjà assez complète de la langue et des mœurs des indigènes, un esprit très-prompt, beaucoup d'audace et de prudence, beaucoup de finesse et de loyauté, avec une infatigable ardeur.

On avait pris le parti de faire camper les troupes dans les environs d'Alger. Le poste de Dely-Ibrahim avait été assigné aux zouaves : ils y créèrent seuls tous les établissements ; maçons, terrassiers, forgerons, ils suffisaient à tout. Le

---

<sup>1</sup> Tué en 1840 ; il venait d'être nommé sous-lieutenant.

<sup>2</sup> Neveu du maréchal duc d'Istrie, tué à l'assaut de Laghouat en 1852. Un de ses frères avait déjà été tué en Afrique. Le capitaine Bessières a été amèrement regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier son noble caractère et son admirable courage Dans son ancien régiment, le 17e léger, on disait souvent *brave comme Bessières*.

<sup>3</sup> Tué en 1845. Il était alors chef de bataillon.

temps qui n'était pas consacré au travail se passait à perfectionner l'instruction militaire. Des courses continuelles dans le Sahel, dans la Mitidja, dans les premières gorges de l'Atlas, de fréquents combats, rompaient la monotonie de la vie du camp. Chaque jour était marqué par un progrès ; chaque jour, les zouaves devenaient plus industriels, plus disciplinés, plus aguerris ; ils apprirent à marcher vite et longtemps, à porter sans fatigue le poids de plusieurs jours de vivres, à manœuvrer avec précision, à combattre avec intelligence. L'uniforme et l'équipement furent réglés et perfectionnés ; l'un et l'autre sont si populaires aujourd'hui, si connus en France et en Europe, que ce serait peine perdue de les décrire. C'est le costume oriental sous les couleurs de l'infanterie française, mais avec quelques modifications qu'un œil exercé aperçoit tout de suite, et qui, sans rien ôter à la grâce et à l'originalité des vêtements, en ont fait le costume le plus leste et le mieux entendu, je crois, qu'ait jamais porté homme de guerre. Précieux pour les climats chauds, laissant les articulations libres, ne gênant ni la respiration ni les mouvements, il protège bien le soldat contre les brusques changements de température, et se prête facilement à toutes les additions que peut rendre nécessaires un froid plus vif et plus constant. Il n'est pas jusqu'au turban, en apparence si incommode, qui n'ait son utilité, tantôt laissé flottant sur la nuque, qu'il abrite du soleil, tantôt employé comme cache-nez, tantôt enfin, si la campagne est longue, s'en allant par pièces réparer les brèches de la veste et de la culotte<sup>1</sup>. Ce qui n'avait rien d'oriental, n'était la régularité, la propreté de la tenue des zouaves. Aucun soin de détail n'y était négligé. Ces soins peuvent paraître souvent minutieux et puérils à la garnison ; mais à la guerre ils sont comme le symbole de la discipline, et influent plus qu'on ne le pense sur la santé et le bon esprit du soldat. En somme, les zouaves, tout en conservant cette intelligence individuelle qu'on remarque habituellement dans les troupes irrégulières, tout en restant de véritables enfants de Paris par leur verve et leur gaieté, eurent bientôt toute la solidité, toute la précision du plus brillant régiment. Honneur au digne chef qui a su obtenir un pareil résultat, et qui a fait des zouaves ce qu'ils sont aujourd'hui ! Honneur aux soldats qui surent si bien le comprendre, aux officiers qui l'ont si bien secondé, et qui presque tous aujourd'hui, s'ils ont échappé aux périls de la guerre, 'sont parvenus aux premiers grades de l'armée<sup>2</sup> !

Le maréchal Clausel revint en Afrique en 1835. Homme de guerre de premier ordre, il reconnut aussitôt toutes les qualités acquises par le corps qu'il pouvait justement s'enorgueillir d'avoir créé. Il voulut emmener les zouaves dans la province d'Oran, où il allait entreprendre une série d'opérations plus importantes

---

<sup>1</sup> Les officiers seuls avaient conservé un uniforme européen d'une élégante austérité. Pour être revêtu convenablement par des officiers, le costume oriental aurait dû être riche, fort coûteux, et assez difficile à porter sans échapper au ridicule. On y renonça avec raison ; seulement quelques officiers, lorsqu'ils étaient en route, échangeaient leur képi contre ce chaud bonnet de laine rouge que les Turcs appellent *fez* et les Arabes *chechia*. M. de Lamoricière n'était connu dans la province d'Alger que sous le nom de *Bou-Chechia* (le père au bonnet), comme il le fut plus tard dans la province d'Oran sous celui de *Bou-Araoua* (le père au bâton).

<sup>2</sup> Voici les noms de quelques-uns de nos généraux qui ont été officiers de compagnie ou même sous-officiers dans les zouaves : Levailant, Ladmirault, Maissiat, Barral (tué en Afrique), Drolenvaux (prit sa retraite, bien jeune encore, après la Révolution de février, interrompant ainsi volontairement une carrière des plus brillantes), Blangini (mort en Afrique), Mollière (mort en 1849), Dautemarre, Répond, Bose, Bisson, Gardarens, Bourbaki, Vergé.

que toutes celles qui s'étaient succédé depuis 1830, opérations parfaitement conçues et non moins bien exécutées. Le maréchal Clausel avait admirablement compris la stratégie et la tactique qui convenaient à l'Algérie. Avec une armée plus nombreuse et mieux munie, avec un peu moins de confiance dans la rare habileté qu'il déployait sur le terrain, un peu plus de suite et d'application à profiter de ses succès militaires, il eût obtenu des résultats plus complets. Toujours est-il que les zouaves et leurs chefs reçurent plus d'une bonne leçon de guerre en servant sous les ordres de celui qui avait sauvé l'armée française après le désastre des Arapiles, et qui sut conduire la retraite de Constantine. Dans l'expédition de Mascara, ils combattirent sous les yeux du duc d'Orléans, qui ne manqua pas de les apprécier à leur juste valeur. A peine le prince royal était-il de retour à Paris, qu'une ordonnance du roi constitua le régiment à deux bataillons de six compagnies chacun, mais pouvant être portées à dix. M. de Lamoricière en conservait le commandement, avec le grade de lieutenant-colonel.

Revenus dans la province d'Alger au commencement de 1836, les zouaves suivirent le gouverneur général sur le théâtre de leurs premiers exploits. Le col de Mouzaïa fut encore plus énergiquement défendu qu'en 1830 ; mais le maréchal, qui connaissait le terrain, avait mieux choisi son point d'attaque. Les zouaves furent chargés d'enlever les crêtes qui dominant la route, et dont l'occupation fait tomber toutes les défenses du col. Malgré les horribles difficultés du terrain, ils s'acquittèrent glorieusement de leur mission, et n'acquirent pas moins d'honneur à défendre ensuite contre l'acharnement des Kabyles les positions qu'ils leur avaient si vaillamment arrachées. Cependant le maréchal les laissa aux environs d'Alger, quand il partit pour Bone ; croyant avoir réuni sur ce dernier point des forces suffisantes, se faisant peut-être illusion sur la facilité de l'entreprise où il allait s'engager, il craignait aussi de dégarnir le centre de nos possessions. Les zouaves ne firent pas partie de la première expédition de Constantine. L'année suivante, un de leurs bataillons marchait à l'avant-garde sous les ordres du duc de Nemours, non pour venger l'honneur de nos armes, qui certes était sauf, mais pour réparer par un succès éclatant l'échec de 1836.

Le siège de Constantine est un des plus beaux fleurons de la couronne guerrière des zouaves. Ils y trouvèrent à côté d'eux de dignes rivaux, soit dans ces armes spéciales qui ont toujours au service de la patrie un trésor de courage non moins que de science, soit dans les régiments aguerris dont le général Damrémont avait composé son infanterie. Si dans cette noble lutte il ne fut pas possible aux zouaves de se montrer plus vaillants que leurs émules, ils ne négligèrent rien pour accaparer la plus grosse part de gloire. Jamais peut-être ils ne se montrèrent plus animés de l'orgueil et de l'ambition de l'esprit de corps, mais orgueil sans péril dans une armée où il n'existe pas de privilèges, ambition qui n'est avide que de labeurs et de dangers. Pendant l'établissement des batteries, on les vit en plein jour, sous le feu de la place, relever et traîner jusqu'au sommet du Mansourah les pièces de vingt-quatre que, dans la nuit, les chevaux de l'artillerie n'avaient pu arracher à la boue. Le jour de l'assaut, ils obtinrent l'insigne honneur de marcher en tête de la première colonne. Tous ceux qui ont parcouru les galeries de Versailles se rappellent le saisissant tableau d'Horace Vernet : Lamoricière au sommet de la brèche, où il allait disparaître bientôt dans un nuage de fumée et de poussière au milieu d'une effroyable explosion ; à côté de lui, le commandant Vieus, du génie, escaladant le pan du mur sur lequel il allait être frappé à mort, et déployant pour la dernière fois cette force athlétique qui, au début de sa carrière, le 18 juin 1815, avait enfoncé la porte de la Haye-Sainte ; à ses pieds, le capitaine Gardarens tombé blessé au pied du drapeau



qu'il avait planté sur la brèche et qu'il tient encore embrassé ; un peu plus bas, l'héroïque colonel Combes du 47<sup>e</sup>, et tant d'autres braves que le peintre n'a connus que par les regrets de leurs camarades ! La gloire se paye cher : le petit bataillon de zouaves fut plus que décimé dans ce meurtrier assaut ; plusieurs officiers étaient restés morts sur la brèche ; les autres, presque jusqu'au dernier, étaient ou grièvement blessés) ou horriblement brûlés par l'explosion.

La prise de Constantine est le dernier épisode de la première époque des guerres d'Afrique ; le traité de la Tafna était conclu, et le dernier vestige du gouvernement turc avait disparu. Une période de paix relative commençait. Tandis que dans l'est nos généraux et nos officiers s'essayaient à administrer directement un vaste territoire et une nombreuse population indigène, à l'ouest et au centre une autre expérience était tentée ; on allait chercher à créer des établissements, une société européenne à côté d'une société arabe organisée par le génie d'Abd-el-Kader, et se gouvernant elle-même pour la première fois depuis plusieurs siècles. Le maréchal Valée conduisait ces deux entreprises avec la sagacité et la persévérance qu'il apportait aux travaux de la paix comme à ceux de la guerre. L'occupation du mince territoire que nous nous étions réservé aux environs d'Alger fut complétée. Placés aux avant-postes, les zouaves recommencèrent à Coleah l'œuvre qu'ils avaient déjà accomplie à Dely-Ibrahim ; c'étaient des abris à créer, des constructions à faire, des routes à ouvrir, des dessèchements à exécuter : campagne pacifique. mais rude, et, sous un climat souvent insalubre, presque aussi meurtrière que le combat. Le régiment d'ailleurs était beau et nombreux ; le recrutement des indigènes était facile, et les débris du bataillon du Méchouar, incorporés dans les zouaves, leur avaient fourni un contingent plus choisi que nombreux de soldats français. Ce bataillon était une troupe de volontaires que le maréchal Clausel avait laissés dans le Méchouar ou citadelle de Tlemcen en 1836, et qui venaient d'en sortir à la paix, après avoir déployé un courage et une résignation admirables, que ne stimulait même pas l'espoir de la récompense. Nous aurons à reparler plus tard du digne chef de cette brave troupe, le capitaine du génie Cavaignac, qui avait fait preuve, dans ce commandement, de vertus militaires du premier ordre, et qui, faute de vacance dans les zouaves, fut promu peu après au commandement du deuxième bataillon d'Afrique.

Cependant la paix n'était pas sérieuse, et la trêve ne pouvait être longue. Tout le système créé par Abd-el-Kader reposait sur la guerre sainte ; c'est la guerre qui justifiait aux yeux des Arabes les sacrifices d'argent et d'hommes qu'il leur demandait, l'obéissance passive qu'il exigeait. Sous peine de voir son autorité nié-connu et remplacée par l'anarchie qu'il avait fait cesser, il devait nous combattre. Il s'y décida quand il ne pouvait plus reculer. Dans le courant de l'année 1839, des symptômes alarmants se manifestèrent dans nos corps indigènes ; ils n'avaient pas échappé au vigilant colonel des zouaves : il savait que plusieurs de ses soldats assistaient secrètement à des prédications passionnées. Enfin l'orage éclata à la fin de l'année. La place de Coleah et l'honneur du régiment étaient en trop bonnes mains pour que l'une ou l'autre pussent courir le moindre risque ; mais, à l'appel de celui que les Arabes considéraient comme un prophète encore plus que comme un sultan, bon nombre des soldats indigènes, même des plus anciens, et qui avaient brûlé plus d'une cartouche à notre service, désertèrent et furent porter dans les rangs de

l'ennemi l'instruction militaire que nous leur avons donnée<sup>1</sup>. Ce fut une crise sérieuse pour les zouaves, mais le régiment en sortit comme retrempé ; la proportion des Français y fut plus forte, et ce ne fut certes pas un mal. A l'annonce du renouvellement des hostilités, les volontaires y avaient afflué, les uns ayant déjà servi, d'autres jeunes soldats, mais pleins d'ardeur. Encadrés dans un corps d'officiers et de sous-officiers accomplis, ils étaient bien vite en état de faire un excellent service, en sorte que les deux bataillons reprirent la campagne aussi nombreux et meilleurs que jamais.

Après un hiver pénible consacré à rétablir un peu de sécurité dans notre territoire, à en chasser l'ennemi, à dégager et à ravitailler nos places, l'armée, considérablement renforcée, envahit à son tour le vrai pays arabe, celui qu'occupaient les tribus, où Abd-el-Kader commandait en maître. Le duc d'Orléans était à la tête de la première division ; les zouaves en faisaient partie. Au mois de juin 1840, trois des principales bases d'opération de l'ennemi lui avaient été enlevées ; nos troupes occupaient Cherchell, Medeah et Miliana. Nous ne saurions raconter ici tous les combats livrés durant cette sanglante campagne, dans la Mitidja, au col de Mouzaïa, au pied du Chenouan, dans la vallée du Chélif, sur l'Ouamri, au Contas : chaque jour marqué par un engagement, chaque pouce de terrain disputé ; la cavalerie de toutes les tribus des provinces d'Alger et d'Oran, soutenue et contenue par les *rouges*<sup>2</sup> de l'émir, inondant la plaine ; chaque passage de montagne défendu par l'infanterie régulière et par des milliers de Kabyles. Les zouaves ne manquèrent pas une course, pas un combat, et toutes les fois qu'il y avait une position à enlever, un effort à faire, les notes retentissantes de leur marche bien connue se mêlaient aux sons entraînants de la charge<sup>3</sup>. Que d'épisodes glorieux ou touchants

---

<sup>1</sup> On les retrouvait à la tête des soldats d'Abd-el-Kader jusqu'au fond de la province de Constantine. Dans un combat livré en 1844, sur les pentes sud de l'Aurès (combat où le capitaine Espinasse, aujourd'hui général, aide de camp de l'empereur, fut atteint de quatre coups de feu), c'était encore un ancien zouave qui commandait les Kabyles et défendait avec intelligence leur position principale.

<sup>2</sup> C'était le nom donné par les soldats à la cavalerie régulière d'Abd-el-Kader, entièrement vêtue de rouge.

<sup>3</sup> Quoique les zouaves aient inventé bien des choses en Afrique, ils ne furent pas cependant les premiers à accompagner de leurs clairons la *marche de nuit* de leurs tambours. La marche de nuit d'un régiment est une certaine batterie de tambour, différente pour chaque corps, qui permet aux soldats de retrouver leur drapeau au milieu de la nuit, ou de savoir si un signal donné par les caisses s'adresse à eux ou à un autre corps. La marche de nuit du 2<sup>e</sup> léger fut la première qui fut mise en musique, et les brillants services de cet intrépide régiment la rendirent bientôt populaire dans l'armée. Ceux qui ont assisté au combat du col de Mouzaïa, en 1840, se rappellent encore aujourd'hui avec émotion le moment où, la colonne du général Duvivier, chargée d'enlever le pic principal, ayant disparu dans le brouillard, on entendit au milieu d'une effroyable fusillade la marche du 2<sup>e</sup> léger. Le bruit des tambours et des clairons qui montait au milieu de la nuée apprenait seul que nul obstacle n'arrêtait nos soldats. Le 2<sup>e</sup> léger était alors commandé par le colonel Changarnier, et sans faire tort aux zouaves ou aux autres corps, on peut dire que c'est sur lui que porta le principal effort de la journée ; son héroïque chef avait, cette fois comme tant d'autres ; échappé miraculeusement à la mort que personne ne bravait plus que lui ; huit balles avaient déchiré ses habits et ses épaulettes ; pas une ne l'avait atteint ! L'exemple du 2<sup>e</sup> léger fut bientôt suivi par tous les régiments de l'armée d'Afrique. Chacun eut sa marche, qui devint comme une espèce d'air national du corps, et que l'on mettait quelque orgueil à faire sonner dans les moments les plus périlleux.

marquèrent pour eux cette période ! Nous citerons au hasard. Un matin, c'était le jour de l'assaut du col, des dépêches arrivent de France ; elles annonçaient des promotions. Un jeune sergent de zouaves, Giovanelli, était nommé sous-lieutenant ; tout le régiment lui fait fête ; le colonel envoie son sac aux mulets et lui confie une section. Giovanelli, joyeux de faire baptiser son épaulette, saute le premier dans une redoute que défendaient les réguliers, et tombe mort, frappé de plusieurs balles. Un autre jour, le capitaine Gautrin, tué peu après à la tête du deuxième bataillon d'Afrique, se faisait amputer deux doigts sur le champ de bataille sans quitter le commandement de sa compagnie. Et comment oublier ces zouaves envoyés dans la chaude journée du 20 mai pour soutenir le 17e léger, écrasant à coups de pierres, faute de cartouches, les réguliers d'Abd-el-Kader, puis saluant de leurs acclamations les débris du 17e que ralliait le colonel Bedeau, couvert de glorieuses blessures, après une retraite qui n'avait été qu'une charge continue !

Le retour de la chaleur n'amena aucun repos pour les troupes ; l'été et l'automne se passèrent à ravitailler les places que nous occupions, opération aussi difficile et aussi meurtrière que l'avait été la conquête. Le plomb de l'ennemi, le climat, les fatigues incessantes éclaircissaient les rangs des zouaves, et de justes récompenses leur enlevaient encore bien des officiers. L'état-major fut renouvelé. Au colonel Lamoricière, nommé officier général, à ses dignes seconds, les chefs de bataillon Regnault<sup>1</sup> et Renault<sup>2</sup>, également promus, avaient succédé le lieutenant-colonel Cavaignac, les commandants Leflô<sup>3</sup> et Saint-Arnaud<sup>4</sup>.

Si l'armée avait eu à élire le colonel des zouaves, son choix fût certainement tombé sur celui que le roi venait de nommer. L'héroïque défenseur du Méchouar de Tlemcen montrait depuis deux ans, dans le commandement difficile du deuxième bataillon d'Afrique, toutes les qualités d'un excellent chef de corps, et tous ceux qui l'avaient vu à l'œuvre admiraient son caractère énergique, son esprit plein de ressources, et ce courage qui, pour être calme toujours, ne laissait pas d'être entraînant. Les nouveaux chefs de bataillon, jeunes d'âge quoique vieux de services, étaient comptés tous deux parmi les plus brillants capitaines de voltigeurs de l'armée. De nombreux enrôlements comblaient les vides faits par la guerre, et les sous-officiers instruits, intrépides, ne manquaient pas pour remplir les vacances du corps d'officiers.

Lorsque le général Bugeaud débarqua à Alger, au commencement de 1841, il n'y trouva pas les zouaves. Ils avaient passé l'hiver aux avant-postes, à Medeah, où, grâce à leur industrie, à l'expérience et à la vigilante intelligence de leur chef, ils surent alléger les privations d'un blocus absolu. Le gouverneur général alla les relever au mois d'avril, et les trouva toujours dispos, parfaitement en mesure de reprendre la campagne. Le régiment le suivit sur l'Atlas et dans la vallée du Chéiff, où il trouva l'occasion de remporter de si brillants avantages. Un soldat de la trempe du général Bugeaud ne pouvait manquer d'apprécier les zouaves. Il voulut les emmener lorsqu'il se rendit, au mois de mai, dans la province d'Oran. Cependant il consentit à en laisser un bataillon au général Baraguey-d'Hilliers, qui avait aussi des opérations importantes à conduire dans la province d'Alger.

---

<sup>1</sup> Tué à Paris, colonel du 48e, en juin 1848. C'était le second colonel tué à la tête de ce brave régiment. Une balle kabyle lui avait enlevé le colonel Leblond en 1842.

<sup>2</sup> Aujourd'hui général de division.

<sup>3</sup> Aujourd'hui général de brigade en retraite.

<sup>4</sup> Mort en Crimée maréchal de France, après la belle victoire de l'Alma.

Les zouaves concoururent ainsi, sur plusieurs points, à la plupart des actions remarquables de la campagne de 1841.

La guerre d'Afrique prenait de grandes proportions ; la chimère de l'occupation restreinte était abandonnée. Le gouvernement s'était décidé à renverser l'édifice d'Abd-el-Kader ; les Chambres lui en avaient fourni largement les moyens, et un capitaine illustre, secondé par d'habiles lieutenants, poursuivait cette véritable conquête de l'Algérie avec autant de bonheur que d'esprit de suite et d'activité. Des renforts de tous genres furent envoyés au gouverneur général, et dans cet accroissement de ressources les zouaves ne furent pas oubliés. Une ordonnance royale du 8 septembre 1841 porta le régiment à trois bataillons, et lui constitua un état-major complet, semblable à celui de tous les régiments d'infanterie. Une seule compagnie par bataillon pouvait recevoir les indigènes ; encore ceux-ci y figuraient-ils en petit nombre, et n'y étaient-ils conservés, en quelque sorte, que pour justifier le nom et l'uniforme particulier du corps. L'expérience avait démontré que si l'action des officiers français sur des populations ou des soldats arabes était des plus salutaires sous tous les rapports, le mélange des, soldats des deux races donnait des résultats moins satisfaisants. Ils prenaient un peu des vices des uns et des autres, sans échanger leurs qualités. Et puis, le soldat en Afrique a deux devoirs : le combat et le travail ; il était difficile d'obtenir le second des indigènes, et l'on ne pouvait, dans une même troupe, forcer le chrétien à prendre la pioche en présence du musulman oisif. On jugea donc à propos de créer, sous le nom de tirailleurs indigènes, des corps spéciaux d'infanterie, où les Français n'occupent qu'une partie des emplois d'officiers et de sous-officiers. Ces bataillons, commandés par des chefs habiles, intrépides, versés dans la connaissance de la langue arabe<sup>1</sup>, ont montré, après des vicissitudes diverses, et montrent aujourd'hui en Crimée qu'ils sont les dignes frères cadets des zouaves.

A peine le régiment, ainsi accru et reconstitué, avait-il reçu le drapeau qui lui avait été envoyé par le roi, que ses trois bataillons se séparèrent pour aller servir dans chacune des trois provinces. La guerre, en effet, était partout. Si la puissance d'Abd-el-Kader n'avait fait qu'effleurer la province de Constantine, et si une partie des tribus y acceptaient déjà le principe de notre autorité, il restait cependant à transformer ce principe en fait, à le faire respecter, à châtier et à combattre des tribus kabyles sauvages et belliqueuses, ou des hordes vagabondes et insaisissables. Dans les provinces d'Alger et d'Oran, la situation stratégique améliorée donnait déjà d'importants résultats. A l'occupation de Medeah et de Miliana s'était ajoutée celle de Mascara et de Tlemcen, et ces places, mieux approvisionnées, devenaient la base d'opérations incessantes. Les principaux Oints de ce qu'on est convenu d'appeler la ligne du Tell étaient en notre pouvoir : nous avons détruit les établissements créés par Abd-el-Kader à la lisière du désert, à Saïda, à Tiaret, à Boghar, à Thaza ; mais nous n'avons encore obtenu des tribus aucun acte de soumission. Le pays se vidait à notre approche, et nous n'y trouvions que des combattants. Pour réduire ces populations, pour les frapper dans leurs intérêts matériels, il fallait être plus mobile que les nomades, plus agile que les Kabyles, plus fort et plus valeureux que tous. Enfin, dans le courant de 1842, tant d'efforts commencèrent à porter leurs fruits ; un grand nombre de tribus posèrent les armes. A partir de ce moment, nous cessâmes d'être aux prises avec l'Algérie tout entière ; mais l'hostilité des tribus qui continuaient à résister n'en fut que plus vive. La guerre

---

<sup>1</sup> Parmi lesquels nous citerons les généraux Bosquet, Thomas, Vergé, Bourbaki.

s'envenimait en prenant le caractère d'une guerre civile, et ce redoublement de haine et d'ardeur donna lieu à de sanglants combats. Au mois de septembre 1842, au moment où la vallée du Chélif venait d'être pacifiée, le général Changarnier soutint tout près de ce fleuve, dans les gorges de l'Ouar-Senis, une des luttes les plus longues et les plus difficiles qu'aient enregistrées nos annales d'Afrique. Elle dura sans relâche pendant trente-six heures, et le général Changarnier sut la terminer par un brillant succès, tandis que bien d'autres peut-être eussent été heureux d'en ramener les débris de leur colonne. Il y a eu sans doute des actions plus importantes en Afrique, il n'y a pas eu de journée où chefs et soldats aient montré plus d'audace, de sang-froid et d'intelligence. Le premier bataillon de zouaves, conduit par son colonel, prit une part glorieuse au combat de l'Oued-Foddah. Là tombèrent le capitaine Magagnosc, vieux soldat qui, parti d'Afrique avec la croix d'officier, venait d'y retourner volontairement, non par ambition, mais par goût pour les nobles émotions de la guerre ; le lieutenant Laplanche, sorti tout récemment de l'école d'état-major, fils d'une pauvre famille, devant à son seul mérite la bourse que lui avait donnée le duc d'Orléans, et qui, après avoir passé le premier tous ses examens, avait obtenu, comme faveur, de servir dans les zouaves ; — et tant d'autres qu'il faudrait tous nommer !...

Lorsque le cheval sauvage des pampas a longtemps résisté au gaucho qui le premier lui a mis un mors et une selle, il commence à trotter, et semble ainsi reconnaître qu'il a un maître ; mais gare au cavalier qui, se fiant à ce premier s5mpt6me d'obéissance, négligerait d'être sur ses gardes, et ne continuerait pas énergiquement l'éducation de sa rude monture ! La situation de notre armée en Algérie, après les premières soumissions, était à peu près semblable à celle du gaucho dont le cheval vient de trotter pour la première fois. Les tribus avaient reconnu l'autorité de la France ; mais si l'habitude d'obéir depuis des siècles à des maîtres bien autrement sévères, bien autrement avides, devait leur faire trouver le Joug étranger moins odieux qu'à d'autres peuples, cependant la mobilité du caractère arabe, l'aversion du musulman pour le chrétien étaient des causes suffisantes de troubles et d'insurrections. Qu'était-ce donc lorsque Abd-el-Kader était encore là, disposant de forces importantes, craint et respecté de tous, encore obéi de beaucoup, et redoublant d'énergie et d'activité dans le malheur ! Sur bien des points, même parmi les tribus qui avaient fait acte de soumission, les hommes de grande tente, les chefs de famille, doutant encore de l'issue de la lutte, s'étaient tenus à l'écart et n'avaient délégué vers nous que leurs cadets ou des hommes obscurs. Aussi fallait-il s'attendre à une prise d'armes prochaine ; elle suivit de très-près la première pacification. Il fallut protéger les tribus restées fidèles contre les agressions des insoumis, repousser les attaques d'Abd-el-Kader et de ses khalifas, aller les chercher et les combattre jusque dans leurs plus sûrs asiles, au fond des montagnes les plus escarpées ou sur les plateaux du désert, en un mot achever la conquête et l'affermir, car on ne scinde pas la domination d'un pays. Aussi les troupes restaient-elles constamment en marche et sous les armes. Le maréchal Bugeaud, préoccupé à bon droit de terminer avant tout la lutte contre Abd-el-Kader, cédant aussi aux justes représentations du chef de corps qui se plaignait de voir son régiment entièrement disséminé, fit revenir à Alger le bataillon de zouaves, qui, depuis près d'un an, était dans la province de l'est. Peut-être aussi le maréchal regardait-il la tâche du commandant de la province de Constantine comme plus facile qu'elle ne l'était réellement, et cependant le bataillon qui revenait à Alger avait soutenu un combat fort vif près de Ghelma, et y avait même perdu son chef.

La guerre continuait donc sans relâche. Les zouaves furent représentés par un ou deux de leurs bataillons dans la plupart des actions importantes des campagnes de 1845 et 1844 : combats acharnés contre les kabyles, longues marches dans le désert, charges de cavalerie repoussées ; au Jurjura, dans l'Ouar-Senis, chez les Beni-Menasser, à la prise de la Smalah, dans les beaux combats livrés par le général Bedeau à la cavalerie marocaine, et enfin à cette mémorable bataille d'Isly, qui rappelle à la fois et la journée des Pyramides et les combats de Marius contre les Cimbres. On les retrouvait pare tout avec leurs gros bataillons toujours nombreux, toujours bien commandés, leur tenue martiale et soignée, leurs fanfares éclatantes, la même solidité, le même élan.

Voyez-les approcher du bivouac ; quelques hommes sortent des rangs et courent à la source voisine pour remplir les bidons d'escouade avant que l'eau ait été troublée par le piétinement des chevaux et des mulets. Les fagots ont été faits d'avance et surmontent déjà les sacs. La halte sonne, le bataillon s'arrête et s'aligne sur la position qui lui est assignée ; la compagnie de grand'garde est seule en avant. Tandis que les officiers supérieurs vont placer les postes eux-mêmes, les faisceaux se forment sur le front de bandière, les petites tentes<sup>1</sup> se dressent, les feux s'allument comme par enchantement. Les corvées vont à la distribution des vivres, des cartouches ; les hommes de cuisine sont à l'œuvre ; d'autres coupent du bois ; car il en faut faire provision pour la nuit ; d'autres fourbissent leurs armes ; d'autres encore réparent leurs effets avec cette inévitable trousse du soldat français qui d'abord faisait sourire, dit-on, nos alliés en Crimée. Cependant la soupe a été vite faite ; on n'y a pas mis la viande de distribution, destinée à bouillir toute la nuit pour ne figurer qu'au repas de la diane. La soupe du soir se fait avec des oignons, du lard, un peu de pain blanc, s'il en reste, ou, si l'*ordinaire* est à sec, elle se fait au café, c'est-à-dire que le café liquide est rempli de poussière de biscuit et transformé en une sorte de pâte qui ne serait peut-être pas du goût de tout le monde, mais qui est tonique et nourrissante ; ou bien encore le chasseur, le pêcheur de l'escouade, ont pourvu la gamelle qui d'un lièvre, qui d'une tortue, qui d'une brochette de poissons ; nous ne parlons pas de certains mets succulents savourés parfois en cachette, une poule, un chevreau, dont l'origine n'est pas toujours très-orthodoxe. La soupe est mangée ; on a fumé la dernière pipe, chanté le joyeux refrain. Tandis que les camarades de tente s'endorment entre leurs deux *couvertes*, la grand'garde change de place en silence, car sa position aurait pu être reconnue. Le factionnaire qu'on voyait au haut de cette colline a disparu ; mais suivez l'officier de garde dans sa ronde, et, malgré l'obscurité, il vous fera distinguer, sur la pente même de cette colline, un zouave couché à plat ventre tout près du sommet qui le cache, l'œil au guet, le doigt sur la détente. Un feu est allumé au milieu de ce sentier qui traverse un bois, et qu'un petit poste occupait pendant le jour ; mais le poste n'est plus là. Cependant le maraudeur, l'ennemi qui s'approche du camp pour tenter un vol ou une surprise, s'éloigne avec précaution

---

<sup>1</sup> Voici encore une invention qui avait été promptement adoptée par les zouaves, mais qui n'est pas de leur fait. Ce sont des soldats du 17<sup>e</sup> léger qui les premiers eurent l'idée de découdre leurs *sacs de campement* et d'en faire des abris, en les réunissant deux par deux avec des ficelles que soutenaient des bâtons. L'expérience ayant réussi, le colonel Bedeau, avec cet esprit d'ordre qu'il apportait à tout, régularisa ce mode d'abri, et le fit adopter à son régiment. Les autres corps ne tardèrent pas à suivre cet heureux exemple. Le transport des grandes tentes ayant été depuis longtemps reconnu impraticable, dans des opérations rapides, sur un vaste échiquier, on comprend facilement quelles ressources présentent ces *tentes-abris*.

de cette flamme autour de laquelle il suppose les Français endormis ; il se jette dans le bois, et il y tombe sous les baïonnettes des zouaves embusqués, qui le frappent sans bruit, afin de ne pas fermer le piège et de ne pas signaler leur présence aux compagnons de leur victime.

Une nuit, une seule nuit, leur vigilance fut en défaut, et les réguliers de l'émir, se glissant au milieu de leurs postes, vinrent faire sur le camp une décharge meurtrière. Le feu fut un moment si vif, que nos soldats surpris hésitaient à se relever ; il fallut que les officiers leur donnassent l'exemple. Le maréchal Bugeaud était arrivé des premiers ; deux hommes qu'il avait saisis de sa vigoureuse main tombent frappés à mort. Bientôt cependant l'ordre se rétablit, les zouaves s'élancent et repoussent l'ennemi. Le combat achevé, le maréchal s'aperçut, à la lueur des feux du bivouac, que tout le monde souriait en le regardant : il porte la main à sa tête, et reconnaît qu'il était coiffé comme le roi d'Yvetot de Béranger. Il demande aussitôt sa casquette, et mille voix de répéter : *La casquette, la casquette du maréchal !* Or cette casquette, un peu- originale, excitait depuis longtemps l'attention des soldats. Le lendemain, quand les clairons sonnèrent la marche, le bataillon de zouaves les accompagna, chantant en chœur :

As-tu vu  
La casquette,  
La casquette ?  
As-tu vu  
La casquette  
Du père Bugeaud ?

Depuis ce temps, la fanfare de la marche ne s'appela plus que la *Casquette*, et le maréchal, qui racontait volontiers cette anecdote, disait souvent au clairon de piquet : *Sonne la Casquette*.

Le jour a donc reparu ; la colonne se remet en marche. Sommes-nous au mois de juin ou de juillet ? fait-on une halte de quelques minutes ? Les turbans et les ceintures, jetés sur les faisceaux, abritent les zouaves du soleil sans les soustraire au souffle vivifiant de la brise. La pluie tombe-t-elle à torrents ? Protégé par son collet à capuchon et par les larges plis de sa culotte, le zouave défie longtemps l'humidité pénétrante. Il faut bien savoir se garantir et de l'été et de l'hiver. Le climat avait cessé d'être un auxiliaire pour les Arabes. Nos troupes, mieux organisées, plus endurcies, bravaient maintenant la grande chaleur comme les intempéries. C'étaient toujours les zouaves qui apprenaient aux nouveaux venus à tout supporter gaiement. Ceux qui dans une même campagne les avaient vus, au mois de mars, marcher six semaines dans les boues et dans les neiges du Jurjura, souvent sans autre chaussure que des fragments de peau de bœuf retenus par des ficelles, souvent sans autres vivres que le blé des silos, réveiller par leurs chants une brigade que le froid avait engourdie, et qui laissait dix-sept hommes morts sous la neige, — puis le lendemain, la grêle les fouettant au visage, aborder à la baïonnette les positions des Kabyles ; — et qui deux mois plus tard les revoyaient, après une marche de trente lieues franchies en trente-six heures, sans eau, par le vent du désert, marche si dure que le sang colorait leurs guêtres blanches, défiler devant le bivouac des chasseurs d'Afrique en sifflant les fanfares de la cavalerie, comme pour railler les chevaux fatigués et se venger de ce que leurs rivaux de gloire avaient chargé et battu l'ennemi sans eux ; — ceux qui avaient eu le bonheur de les voir ainsi à l'œuvre, toujours braves, toujours prêts, toujours soumis, ceux-là

se disaient tout bas — car les zouaves n'avaient encore battu que les Arabes —, mais avec une conviction profonde, ces paroles que toute l'Europe répète aujourd'hui : **Ce sont les premiers soldats du monde !**

Et nous ne voulons pas dire que nul corps de notre infanterie ait à recevoir de personne des leçons de courage : nous pourrions citer plus d'un régiment, plus d'un bataillon, dont le numéro avait acquis en Afrique une réputation presque égale à celle des zouaves, et qui avait tout leur savoir-faire, soit pour le combat, soit pour la vie de bivouac ; mais il fallait toujours quelque temps d'apprentissage pour qu'un régiment fût rompu à tous les détails de la guerre et du métier. Puis, lorsqu'il était bien formé, lorsque, parmi les généraux, c'était à qui l'aurait sous ses ordres, son tour venait de rentrer en France ; il faisait place à d'autres plus novices et qui avaient besoin de s'aguerrir. Seuls, les zouaves étaient toujours là ; en eux se personnifiait, en quelque sorte, la tradition de l'armée d'Afrique. Un régiment pouvait-il citer cinq, dix affaires brillantes ? les zouaves répondaient par vingt ou trente. Leurs cadres, renouvelés par la mort et par l'avancement, étaient toujours alertes. Un officier se fatiguait-il ? il trouvait facilement à permuter. De parfaites traditions de service se conservaient parmi les sous-officiers. Sans privilèges, sans modifications à la loi de recrutement, le contingent annuel se trouvait formé de telle sorte que le corps n'avait presque jamais de conscrits à instruire et se recrutait sans cesse de vieux soldats. Les officiers supérieurs étaient choisis avec un soin tout particulier. C'étaient le plus souvent des officiers déjà signalés par leurs services en Afrique, quelques-uns même dans le corps, toujours des hommes distingués par un remarquable ensemble de qualités militaires. Il en fallait en effet de très-diverses pour commander aux zouaves, car ils ont aussi leurs imperfections. Les hommes qui embrassent par goût la profession des armes, sans avoir l'espoir d'en faire une carrière bien brillante, ont en général le caractère aventureux, des habitudes un peu ardentes. Après de longues privations, ils résistent rarement aux séductions du cabaret ; ils aiment à gaspiller. Leurs notions du juste et de l'injuste ne sont pas toujours très-complètes, et le fruit défendu n'est pas sans attrait pour eux. Les zouaves se trouvaient-ils en pays ennemi, sur un territoire abandonné de ses habitants après une énergique défense ? sac au dos, le fusil à la main, la bouche encore noire de poudre, ils avaient bien vite tout remué, tout fouillé ; rien n'échappait à leur œil scrutateur : vêtements, poules, provisions de tout genre, gâteaux de figues, grandes jarres pleines d'huile, tout était porté à leur bivouac, et ils tiraient parti de tout. La propriété même du gouvernement n'était pas toujours respectée. Un jour, le maréchal Bugeaud, après une des premières razzias exécutées sous ses ordres, venait d'examiner, avec une certaine satisfaction d'éleveur émérite, le beau troupeau de moutons qui avait à peine été livré à l'administration de la guerre ; il était allé se reposer dans sa tente, lorsque son oreille fut frappée de certains bêlements significatifs. Il sort en toute hâte, il voit les zouaves répandus au milieu du troupeau, et, malgré les efforts de la garde, traitant les moutons à la façon d'Agnelet dans *l'Avocat Patelin*. Le maréchal ne se contient pas, et le voilà courant en chemise, l'épée à la main, dominant le tumulte de sa voix de stentor ; les zouaves disparaissent, mais avec leur proie. Cependant une perquisition faite dans leur bivouac ne donne aucun résultat : personne ne manque à l'appel, personne n'avait vu de moutons. Le père Bugeaud fut forcé d'en rire.

Un autre jour, les zouaves étaient d'arrière-garde ; la colonne dont ils faisaient partie ramenait dans le Tell une population immense qui venait d'être atteinte après avoir longtemps suivi la fortune d'Abd-el-Kader. L'avant-garde était partie



à quatre heures du matin, et bien qu'on fût en plaine, à sept heures, les dernières familles n'avaient pas encore quitté le bivouac. Il fallait faire onze lieues pour trouver de l'eau. Ce jour-là, les zouaves furent comme des sœurs de charité, partageant leur biscuit avec les malheureux que la fatigue ou la chaleur accablait, et, quand leur peau de bouc était vide, renversant une brebis ou une chèvre pour approcher de ses mamelles les lèvres desséchées d'un pauvre enfant abandonné par sa mère. Quand ils campèrent à la nuit close, on ne voyait sur leurs sacs ni poule ni tortue ; mais ils ramenaient des femmes, des enfants, des vieillards dont ils avaient sauvé la vie. Ah ! de pareils hommes sont bons autant qu'ils sont braves. Mais il faut savoir lutter contre leurs mauvais instincts et développer leurs sentiments généreux ; il faut, pour les conduire, un mélange de fermeté et d'affection, une discipline sévère, mais dont on sache à l'occasion détendre certains ressorts. Il leur faut des chefs en qui ils aient confiance, qu'ils puissent aimer, respecter, et même craindre un peu. Tels sont ceux qui ont toujours été à la tête des zouaves. Le colonel Cavaignac, continuant sa brillante carrière, avait quitté le corps par avancement au mois d'octobre 1844. Il fut remplacé par un des survivants de l'assaut de Constantine, le colonel Ladmirault bien connu dans le corps, où il avait servi comme capitaine avec la plus grande distinction, et qui depuis avait très-

Aujourd'hui général de division, heureusement traversé l'épreuve de plusieurs commandements séparés<sup>1</sup>.

C'est ainsi commandé que le régiment de zouaves rentra en ligne quand une insurrection générale embrasa de nouveau toute l'Algérie en 1845. Tandis qu'un bataillon soutenait, près des frontières du Maroc, le premier effort de la lutte, les deux autres parcouraient la province d'Alger en tous sens. L'année 9 846 commença sans qu'ils eussent pris aucun repos. Au mois d'avril de cette année, après six mois de marches et de combats, le premier bataillon de zouaves venait de rentrer à Blidah, couvert des plus glorieux haillons, lorsque le grand-duc Constantin, fils de l'empereur Nicolas, débarqué la veille à Alger, témoigna le désir de voir cette troupe, dont la renommée était déjà parvenue jusqu'à Pétersbourg. Dans la nuit, les zouaves reçurent leurs uniformes neufs. Le lendemain, à neuf heures, ils étaient à Bouffarick, attendant le jeune prince. Lorsque celui-ci, en descendant de voiture, les aperçut en bataille dans une verte prairie, flanqués de deux escadrons de spahis, il ne put dissimuler un mouvement de surprise. Le site d'ailleurs était charmant : la Mitidja était dans tout l'éclat de sa parure du printemps, et aucun nuage ne troublait l'harmonie des belles lignes de l'Atlas ; mais le grand-duc n'avait d'yeux que pour les zouaves ; et quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il apprit que cette troupe d'un aspect si original, pourtant si compacte et si bien paquetée, était rentrée la veille et avait fait six lieues le matin, quand enfin il sut que ces hommes à l'air si martial et si robuste ne connaissaient, depuis six mois, d'autre lit que la terre et d'autre toit que le ciel ! Nous pensons que le grand-duc Constantin emporta de cette revue des impressions que la campagne de Crimée n'aura sans doute pas effacées.

---

<sup>1</sup> Parmi les officiers supérieurs qui ont figuré durant cette période à la tête des zouaves, nous citerons encore les lieutenants-colonels Despinoy, mort en Afrique ; de Chasseloup-Laubat et Bouat, aujourd'hui généraux de division ; les chefs de bataillon Dautemarre, Gardarens, Espinasse, aujourd'hui généraux de brigade ; Tarbouriech, mort en Crimée colonel des zouaves.

En 1847, le maréchal Bugeaud quitta l'Algérie, la laissant pacifiée et presque entièrement conquise. La soumission d'Abd-el-Kader, qui arriva peu après, fut comme le couronnement de l'œuvre : elle consolidait la paix. La tranquillité dont jouissait le-pays permit au gouverneur général de rassembler les trois bataillons de zouaves, qui n'avaient pas été réunis depuis la reconstitution du régiment en 1842 ; ils faisaient partie de la réserve qui s'organisait dans les environs d'Alger. La création de cette réserve, rendue possible par les derniers événements, permettait de réduire considérablement l'effectif de l'armée : il suffisait de troupes bien moins nombreuses pour occuper les provinces, pourvu qu'on pût porter rapidement, à l'aide de bateaux à vapeur, des forces imposantes sur tout point où une insurrection aurait éclaté. D'ailleurs, un nouvel horizon semblait s'ouvrir devant l'armée d'Afrique. Les régiments maintenus en Algérie y pouvaient être toujours utilement employés, soit à exécuter de grands travaux, soit à étendre notre domination, soit enfin à réprimer des troubles qu'il était prudent de prévoir ; mais ils pouvaient aussi fournir à la mère patrie les premiers et les meilleurs éléments d'une armée destinée à agir sur un point quelconque de la Méditerranée ; le mouvement pouvait même s'opérer avec tout le secret désirable et avec toutes les apparences d'un simple changement de garnison.

Le gouvernement provisoire fut le premier à profiter de cette situation. L'Afrique lui fournit le noyau de l'armée des Alpes. Nul doute qu'il n'eût appelé aussi les zouaves, si la guerre avait éclaté sur le Pô ou sur le Rhin ; mais la république ne fut ni attaquée ni agressive, et les zouaves restèrent en Afrique. Ils avaient changé de chefs. Un des derniers colonels nommés par le gouvernement de Juillet, M. Canrobert, venait de remplacer le général Ladmirault ; il était impossible de faire un plus heureux choix. Le colonel Canrobert avait commencé sa carrière africaine sous les auspices d'un de nos plus vaillants soldats, le colonel Combes, qu'il accompagnait comme adjudant-major lors de sa mort glorieuse à l'assaut de Constantine. Depuis, à la tête d'un bataillon de chasseurs ou chargé de diriger les cercles de Tenès et de Batna, il avait acquis l'habitude du commandement, livré de beaux combats, mérité la réputation d'un des meilleurs officiers de l'armée. Son lieutenant-colonel, M. de Grandchamp, portait sur son visage noblement mutilé la trace de ses services<sup>1</sup>. Le régiment, toujours réuni, occupait un poste important et de création assez récente, appelé Aumale, situé à la naissance du grand plateau qui s'étend à l'est du Jurjura. C'était une des régions de l'Algérie où la soumission était la plus précaire et la moins complète. Aussi les zouaves avaient-ils eu de nombreuses courses à faire dans les montagnes et plusieurs combats à livrer, lorsque, vers la fin de 1849, des événements importants qui s'accomplissaient dans le sud de la province de Constantine les y firent appeler en toute hâte. Une insurrection aussi folle qu'inattendue avait embrasé tout le Ziban, et l'oasis de Zaatcha tenait depuis quelque temps en échec toute une division de l'armée. Les zouaves arrivèrent devant la place avec les premiers renforts. On connaît les péripéties émouvantes

---

<sup>1</sup> Capitaine de voltigeurs au 2e de ligne, M. de Grandchamp fut laissé comme mort dans un combat où un bataillon de cet excellent régiment fut presque entièrement détruit. Il était tellement défiguré par ses blessures, que les Arabes négligèrent de lui couper la tête. Ayant encore sa connaissance, mais hors d'état de remuer ou de parler, M. de Grandchamp subit l'affreux supplice de servir de billot à plus de quarante de ses camarades décapités sur son corps. Sauvé miraculeusement, il put se guérir, et depuis il a toujours servi de la manière la plus active. Il est aujourd'hui officier général.

de ce siège mémorable<sup>1</sup> ; on n'a pas oublié cette colonne qui traverse rapidement le désert portant le choléra dans ses flancs, ces soldats dont l'épidémie, les privations de tout genre, une résistance désespérée, n'ont pu abattre l'énergie, rassemblant tout leur courage pour un dernier et décisif assaut ; le colonel Canrobert arrivant le premier sur la brèche, cheminant à travers un dédale de ruelles, échappant par miracle à la mort qui frappe tout auteur de lui ; l'effort suprême du commandant Lavarande pour forcer le dernier réduit des défenseurs ; la mort de Bou-Zian et le dénouement sanglant de ce drame terrible. Dans ce siège si long et si difficile, conduit avec tant de persévérance par le général Herbillon, quatre-vingts officiers et plus de neuf cents soldats avaient été atteints par le feu de l'ennemi. Ce succès si cruellement acheté ne fut pas encore le signal du repos pour les troupes qui l'avaient obtenu. Les zouaves suivirent leur vaillant chef sur les pentes de l'Aurès, et terminèrent brillamment la campagne au cœur de l'hiver par la prise de Narah. Rentrés à Aumale, placés sous les ordres d'un nouveau colonel, M. d'Aurette<sup>2</sup>, digne successeur de ses illustres devanciers, les zouaves furent deux ans aux prises avec la confédération kabyle qui leur avait donné son nom, et prirent part à toutes les opérations dirigées dans la vallée de l'Oued-Sahel, et dans le pâté de montagnes connu sous le nom de la Grande-Kabylie.

Leurs services étaient si constamment bons, si constamment utiles, que le gouvernement se décida à augmenter leur nombre. Un décret du 13 février 1852 donna une nouvelle organisation au corps des zouaves ; il devait y avoir trois régiments de trois bataillons chacun. Les trois bataillons existant devaient servir de noyau aux nouveaux régiments qui étaient répartis entre les trois provinces de l'Algérie. Il fut plus tard décidé qu'ils seraient armés de fusils rayés.

Ces dispositions étaient bonnes. En accroissant le nombre des troupes spécialement affectées à l'Algérie, on y retenait plus aisément les officiers et les soldats auxquels ce climat et ce genre de vie convenaient, ou qui pouvaient y rendre des services particuliers ; on diminuait les inconvénients ou même le péril des réductions d'effectif, on facilitait le noviciat des régiments envoyés de l'intérieur. Sans doute il y avait une mesure à garder. Les zouaves, devenus trop nombreux, auraient perdu leur esprit de corps ; les qualités qui leur sont propres se seraient effacées. Les troupes qui servent la France sur les deux rives de la Méditerranée ne doivent faire qu'une seule et même armée ; bien des raisons le démontrent. Le service en Afrique n'est pas sans utilité et sans enseignements pour nos régiments de ligne. Enfin notre position en Algérie a son importance stratégique pour de grandes opérations, même hors d'Afrique ; l'armée que la France y entretient n'est pas perdue pour elle ; ce qui se passe aujourd'hui le prouve assez. Mais, nous le répétons, le décret du 13 février 1852 ne paraît pas avoir altéré les proportions qu'il importait de ne pas troubler. Il fut d'ailleurs habilement exécuté ; de vieux zouaves, d'anciens Africains, fournirent presque tout le personnel des cadres, et le recrutement fut bien fait. Quant à la modification introduite dans l'armement, elle était des plus heureuses. Le fusil rayé, produit des épreuves qui depuis vingt ans se succèdent à Vincennes dans le polygone et en Afrique devant l'ennemi, unit la justesse la plus parfaite à la plus redoutable portée ; il se charge aussi facilement que le fusil de munition ; il a

---

<sup>1</sup> Un des combattants de Zaatcha, le capitaine Charles Rocher a retracé, dans un récit intéressant, les principaux épisodes de ce siège. Voir la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1830.

<sup>2</sup> Aujourd'hui général de brigade et employé en Crimée.

son calibre, son poids ; il peut être aussi bien employé en ligne qu'en tirailleurs. En le donnant aux zouaves, on doublait l'efficacité de leurs services.

L'expérience, ce juge souverain, ne tarda pas à prononcer. Dans l'année même, un beau fait d'armes fut le début des nouveaux régiments. La guerre, qui depuis six ans avait cessé d'être générale, se ranimait encore quelquefois, nous l'avons déjà vu, dans la Kabylie ou dans le désert ; les montagnards comptaient sur leur nombre, sur leurs forêts et leurs rochers, les gens du Sud sur la difficulté des distances et des vivres, et sur les obstacles sérieux que présentent leurs oasis, très-boisées aussi, coupées de canaux et de digues. — Des chériffs, des agitateurs subalternes exploitaient souvent le goût d'indépendance des premiers, la légèreté des seconds, la crédulité de tous. Vers la fin de 1852, un de ces chérifs parvint à insurger la ville de Laghouat, oasis considérable située à plus de quatre-vingts lieues d'Alger, et qui fut bientôt remplie d'aventuriers de toute sorte ; il y fut promptement attaqué par nos troupes. Le siège présentait beaucoup d'analogie avec celui de Zaatcha, quoique peut-être avec des difficultés moindres ; mais la rare vigueur du général Pélissier mit bientôt fin à la résistance. Un double assaut, parfaitement combiné, nous rendit maîtres de la place. Les 1er et 2e de zouaves eurent la plus grande part dans l'honneur et dans les pertes de la journée ; huit officiers et cent vingt-trois hommes étaient hors de combat dans les deux régiments, et un de leurs capitaines, M. Menouvrier-Defresne, était entré le premier dans la ville. C'étaient toujours les zouaves de Constantine et de Zaatcha.

Mais une épreuve bien autrement décisive les attendait. Au mois de mars 1854, ils quittaient l'Algérie, pleins d'enthousiasme ; ils appartenaient à l'armée d'Orient ! Nos vieilles bandes africaines allaient se trouver en face de cette armée qui nous avait si chaudement disputé les champs de bataille d'Eylau et de la Moskowa, à côté de cette infanterie anglaise dont nous avons souvent éprouvé à nos dépens l'inébranlable solidité. Ceux qui les connaissaient les voyaient partir avec anxiété, mais avec une pleine confiance dans leur valeur, dans leur patriotisme, dans leurs traditions ; cette confiance n'a pas été trompée. Il n'y a aujourd'hui dans toute l'Europe qu'un cri d'admiration pour l'armée française. L'organisation de nos états-majors, de nos cadres, de nos services administratifs, notre mode d'avancement, de recrutement, toutes nos lois, toutes nos institutions militaires ont frappé les esprits par leur sagesse et leur harmonie, et tous les corps de notre armée ont noblement rempli leur tâche ; courage, patience, industrie, ténacité, aucune vertu guerrière ne leur a manqué. Et les zouaves ! quel Français peut lire sans joie et sans orgueil ce qu'en disent les correspondances anglaises, soit qu'elles les suivent **grimpant comme des chats** sur la falaise de l'Alma, soit qu'elles nous les montrent **bondissant comme des panthères** dans les broussailles d'Inkermann ! De quels hurrahs furent-ils salués par les gardes de la reine quand cette héroïque brigade, épuisée par sa magnifique défense, vit apparaître dans le brouillard **le vêtement bien connu des troupes algériennes** !<sup>1</sup> A peine les avait-on aperçus qu'ils étaient au plus épais de la colonne russe Mais nous avons rempli notre tâche ; à d'autres reviendra l'honneur de raconter cette guerre qui bientôt peut-être appartiendra à l'histoire ; car le moment approche, nous l'espérons, où le drapeau des zouaves, qui a flotté le premier sur la brèche de Constantine, de Zaatcha et de Laghouat, sera planté sur les murs de Sébastopol.

---

<sup>1</sup> The well known garinent of the algerine troops.

# LES CHASSEURS À PIED

L'histoire des chasseurs à pied ne saurait présenter le même genre d'intérêt que celle des zouaves. Rien de fortuit dans leur création, rien d'imprévu dans leur destinée, rien d'étrange dans leur uniforme. Nous ne trouvons pas là cette singularité d'une troupe qui, destinée à se recruter d'Algériens, appelée d'un nom arabe, vêtue à la turque, finit par devenir essentiellement et uniquement française, et porte aujourd'hui en Orient le costume que les Turcs ont quitté ; mais nos bataillons de chasseurs ont une originalité d'une autre sorte, et leur réputation aussi est faite. Nous allons essayer d'indiquer quel fut l'objet de cette création, quelles causes l'ont amenée, quels caractères particuliers la distinguent des créations analogues qui l'ont précédée en France et hors de France, quelles découvertes l'ont rendue possible ou en ont accru l'importance, enfin les résultats qu'elle a déjà produits et ceux qu'on en peut attendre encore. Hâtons-nous de le dire, nous n'avons ni le droit ni la prétention d'écrire une leçon d'art militaire ; aussi tâcherons-nous d'éviter tout ce qui pourrait paraître purement technique ; nous ne voulons que raconter ; — mais pour reproduire clairement ce que nous avons pu recueillir, pour expliquer, entre autres choses, ce qu'il y a de neuf et d'essentiel dans l'armement de nos chasseurs, il nous faudra entrer dans quelques détails et aller prendre nos origines un peu loin.

Nous ne remonterons pourtant pas jusqu'à l'invention de la poudre, — et nous épargnerons au lecteur la description des machines de guerre qui furent les premières armes à feu portatives ; c'est là le nom qu'on donne à tout engin qui, porté et manié par un homme, est destiné à lancer des projectiles mus par l'inflammation de la Foudre. Nous dirons seulement que, malgré l'anathème de Bayard et les sarcasmes de l'Arioste, ces armes étaient déjà très-répandues au milieu du seizième siècle, et jouaient un rôle important sur les champs de bataille. C'est aux Espagnols qu'appartient l'honneur d'en avoir rendu l'emploi plus facile, plus régulier, plus général. Les Espagnols ont été pendant plus de cent ans les maîtres dans l'art de la guerre ; leur puissance avait commencé à décliner, qu'ils conservaient encore leur supériorité militaire, et, depuis la bataille de Cérisoles, gagnée par le comte d'Enghien en 1544, jusqu'à la mémorable victoire de Rocroy, remportée en 1643 par un héros de la même race et du même nom, ils eurent l'avantage sur nous dans toutes les affaires rangées. Leurs généraux étaient plus instruits et formaient une véritable école ; seuls alors ils faisaient de la stratégie. Leur organisation était meilleure, et les célèbres *tercios* devaient servir de modèle aux régiments. Leur armement était supérieur ; ils avaient adopté le mousquet, et c'était la première arme à feu qu'un homme pût manier facilement, charger avec rapidité et tirer avec une certaine justesse ; chacun de leurs *tercios* renfermait une proportion fixe et assez élevée de mousquetaires.

Les bons résultats que les Espagnols tiraient de l'organisation et de l'armement perfectionnés de leur infanterie n'échappèrent pas aux capitaines français ; un d'eux surtout, le duc François de Guise, chercha à en faire son profit ; c'est à lui que nous devons la première ébauche de l'organisation régimentaire calquée sur celle des *tercios*, et, dans plus d'une rencontre avec les huguenots, les nombreux

arquebusiers, parfaitement exercés, que comptaient nos vieilles bandes de Picardie et de Piémont, assurèrent l'avantage aux armées catholiques. Dans le parti contraire, un jeune général qui devait devenir un grand roi, doué de cet instinct créateur, de ce génie qui peut s'appliquer au gouvernement comme à la guerre, et qui, lorsqu'il est tempéré par le bon sens, peut donner aux peuples la gloire et le bonheur, Henri IV, avait mis un soin tout particulier à augmenter le nombre et la qualité de ses arquebusiers ; souvent il en sut faire un emploi aussi neuf qu'heureux. A la bataille de Coutras, il les répartit par groupes de vingt-cinq au milieu de ses escadrons de cavalerie ; quand la gendarmerie royale s'avança pour les charger, elle essuya à l'improviste une salve meurtrière de ces *arquebusiers de l'estrier*, et l'ébranlement qu'elle en reçut donna le succès aux protestants. Henri IV poussa même trop loin sa passion pour les armes à feu ; il en multiplia le nombre et en exagéra l'emploi dans la cavalerie, à tel point que le rôle de cette arme en fut dénaturé ; pendant longtemps, la cavalerie oublia que sa force résidait dans les pointes de ses sabres, dans l'élan des hommes et dans la vitesse des chevaux.

La plupart des grands capitaines marquaient ainsi leur passage par un progrès dans l'armement de leur infanterie. Un des plus redoutables ennemis de la puissance espagnole, Maurice de Nassau, ingénieur et tacticien habile, disposa le premier l'infanterie de manière à combiner l'usage simultané du mousquet et de la pique ; avant lui, l'arme à feu ne servait qu'aux tirailleurs ; il commença à l'employer en ligne. Cette réforme cependant ne fut qu'ébauchée par le général hollandais ; il était réservé à Gustave-Adolphe de l'accomplir. Tandis qu'il exécutait une série d'opérations militaires telles que le monde n'en avait pas vues depuis César, il créait une artillerie mobile, et donnait au feu de son infanterie une efficacité qu'on n'avait pas obtenue avant lui. Aux lourdes machines de guerre que des bœufs amenaient sur le champ de bataille, et qui y restaient immobiles, paralysées par le moindre mouvement des armées, il substitua des canons légers, attelés de chevaux, suivant dans leurs manœuvres les fantassins et les cavaliers. Il avait trouvé l'infanterie formée en épais bataillons ; il la disposa en ligne longues, où le rang des mousquetaires était soutenu de plusieurs rangs de piquiers, et qui, tout en couvrant de plomb une vaste étendue de terrain, présentaient encore à l'ennemi un front hérissé de fer. Soigneux des détails, il remplaça par la cartouche et la giberne l'outillage incommode dont le soldat se servait pour charger son arme. Gustave-Adolphe est le fondateur de la science moderne des batailles. Pour la stratégie, pour les grandes combinaisons de la guerre, il fut le disciple et l'émule des maîtres de l'antiquité ; car si cette *partie divine*<sup>1</sup> de l'art militaire est inaccessible à tant d'esprits, si l'histoire peut compter ceux qui ont su la comprendre et surtout l'appliquer, ses principes et ses règles n'en sont pas moins les mêmes dans tous les âges ; au contraire, l'introduction des armes à feu exigeait une tactique toute nouvelle : c'est le héros suédois qui l'inventa.

---

<sup>1</sup> Achille était fils d'une déesse et d'un mortel : c'est l'image du génie de la guerre. La partie divine, c'est tout ce qui dérive des considérations morales, etc. (*Mémoires de Napoléon*, t. V.) Les principes de la guerre sont ceux qui ont dirigé les grands capitaines dont l'histoire a transmis les hauts faits : Alexandre, Annibal, César, Gustave-Adolphe, Turenne, le prince Eugène, Frédéric le Grand... Voulez-vous savoir comment se donnent les batailles : lisez, méditez les relations des cent cinquante batailles de ces grands capitaines ; lisez, relisez l'histoire de leurs quatre-vingt-huit campagnes ; c'est le seul moyen de surprendre les secrets de l'art. (*Ibid.*, t. II.)

La vérité est longtemps à se faire jour. L'exemple si concluant donné par Gustave-Adolphe ne fut, pendant bien des années, qu'imparfaitement suivi. Nos illustres généraux du dix-septième siècle modifièrent peu l'ancienne formation de l'infanterie ; cependant c'est sous le règne du grand roi que fut consommée la révolution commencée par Maurice de Nassau et si heureusement continuée par l'armée suédoise. Ce résultat est dû à Vauban. Aucune étude, aucune question n'était étrangère à cet esprit éminent ; chaque fois qu'il fut consulté sur une affaire de politique ou de guerre, son avis fut, toujours lumineux et juste. Parmi les nombreux mémoires de sa main déposés dans les archives de la guerre et dans celles de nos places fortes, il en est peu qui ne contiennent quelque trait de génie, et ses utopies mêmes sont marquées du sceau de son intelligence supérieure et de son cœur excellent. L'art de l'ingénieur fut porté par lui à un tel degré de perfection, qu'il a fait peu de progrès depuis, et c'est Vauban qui décida Louis XIV à remplacer la pique et le mousquet par une seule arme, à la fois d'hast et de jet, le fusil à baïonnette. Le régiment des fusiliers du roi, depuis Royal-Artillerie, fut le premier corps qui en fut muni (1670), et en 1703 l'armée française renonça définitivement à la pique. Malgré quelques échecs essayés par l'infanterie ainsi armée, malgré les regrets de Puységur et de quelques autres, le fusil fut bientôt adopté dans toute l'Europe, et les succès du grand Frédéric donnèrent à cette transformation décisive la dernière sanction. Frédéric avait repris et perfectionné les idées de Gustave-Adolphe ; il posa, pour la formation et les manœuvres des troupes à pied, des règles qui sont encore suivies aujourd'hui, et, depuis, nul n'a contesté que la principale force de l'infanterie ne fût dans son feu et dans ses jambes.

Notre fusil actuel ne diffère de celui dont on se servait dans la guerre de Sept Ans que par une fabrication plus soignée et des modifications de détail. La plus importante de toutes a été le changement apporté au mode d'inflammation de la charge de poudre : la platine à silex a été remplacée en 1840 par une platine à percussion qui est plus simple, craint moins l'humidité, et rend l'inflammation de la charge plus rapide et plus sûre. Le fusil de munition est solide, peu compliqué, d'un entretien facile ; surmonté de la baïonnette, il fournit une pique d'une longueur suffisante ; sa portée est étendue ; à de petites distances, il ne manque pas d'une certaine justesse. C'est une arme parfaitement convenable pour le soldat qui combat en ligne, et **la meilleure machine de guerre qui ait été inventée par les hommes**<sup>1</sup>.

Mais les plus belles créations de l'homme, si l'on peut parler ainsi d'un instrument de mort, ont toujours leurs imperfections, et plus on se servait du fusil, plus on remarquait les inconvénients qu'il pouvait présenter. On s'aperçut bientôt que, répondant aux principaux besoins de la tactique moderne, le fusil était insuffisant dans certaines circonstances de la petite guerre, et que, pour des troupes légères, il était désirable de trouver une arme dont le tir présentât moins d'incertitude. On rechercha les causes de cette incertitude, et on trouva que toutes ne dépendaient pas de l'ignorance ou de la maladresse des hommes, de l'état des munitions ou de l'arme, et qu'il en était d'inhérentes à la construction même de l'arme et du projectile. Voici quelles étaient les principales :

Pour que le fusil puisse se charger rapidement avec une simple baguette, et surtout pour continuer à s'en servir après avoir tiré plusieurs coups, il faut que le

---

<sup>1</sup> Napoléon.

calibre de la balle soit plus petit que le diamètre intérieur du canon. Il en résulte que quand le projectile est chassé par l'inflammation de la poudre, il va frappant contre les parois du canon, et reçoit ainsi un double mouvement : l'un, d'oscillation, croissant à mesure que la balle s'éloigne de son point de départ, peut l'entraîner assez loin du but qu'elle devait atteindre ; l'autre, de rotation, produit le même résultat, s'il n'a pas été imprimé régulièrement, et si son centre ne se trouve pas sur le prolongement de l'axe du canon.

C'est donc à diminuer le mouvement d'oscillation qu'on appelle battements ou plus habituellement vent de la balle, et à régulariser son mouvement de rotation, que s'appliquèrent les efforts des constructeurs d'armes. Deux découvertes, probablement dues au hasard, servaient de base à leurs expériences. Dans quelques-unes des premières armes à feu portatives, le canon se séparait en deux parties : l'une, plus courte, formait une espèce de chambre où l'on plaçait la charge et le projectile ; l'autre, plus longue, s'adaptait à la première quand celle-ci avait reçu la charge, et servait à diriger la balle au début de sa course. On revint à ce procédé, que l'on réussit à perfectionner : il permet, on le conçoit facilement, un chargement plus prompt et plus exact, ainsi que l'emploi de projectiles dont le diamètre se rapproche beaucoup de celui du canon ; mais on n'a pas encore trouvé le moyen de construire une arme à culasse brisée qui présente toutes les conditions de simplicité et de solidité exigées avant tout des armes de guerre. On tira meilleur parti d'une autre découverte. Dès les dernières années du quinzième siècle, on avait fabriqué des canons d'arquebuse dans l'intérieur desquels on avait creusé des *rayures* ; cette disposition, dont le premier objet paraît avoir été de diminuer l'encrassement, eut pour résultat de permettre l'emploi de balles d'un calibre plus fort, qu'on enfonçait à coups de maillet, à l'aide d'une baguette plus lourde, et qui s'emboîtaient dans les rayures : c'est ce qu'on appelle les chargements à balles forcées ; on obtint ainsi la suppression du vent. L'idée vint plus tard, on ne sait comment, de donner une forme courbe à ces rayures et de les pratiquer en hélices, au lieu de les creuser en lignes droites, comme on l'avait fait d'abord ; on reconnut que ces rayures en hélices imprimaient à la balle forcée un mouvement de rotation normal. Les deux principales causes de l'incertitude du tir se trouvaient donc neutralisées, et l'on obtint des armes ainsi construites et chargées une justesse très-supérieure à celle que peuvent donner les armes à canon lisse, chargées avec la balle libre.

On se demandera comment cette supériorité, une fois constatée, ne fut pas suivie d'une transformation immédiate de l'armement. C'est que les armes rayées présentaient pour la guerre de graves inconvénients : on ne pouvait ni s'en servir convenablement comme pique, ni faire feu sans danger dans les rangs à cause de la longueur réduite qu'il fallait donner au canon ; le chargement était lent, compliqué, exigeait un outillage de maillet, de poire à poudre, de calepin, qui s'égarait ou se détruisait facilement ; enfin, pour conserver la justesse, il fallait que la balle reçût une vitesse initiale moins grande, il fallait une charge de poudre plus faible, et la portée était sensiblement réduite. Pour des troupes de ligne, la supériorité de justesse était loin de compenser de semblables imperfections ; le fusil conservait l'avantage.

Cependant, même dans ces conditions, les armes rayées, employées dans une proportion restreinte, pouvaient rendre certains services et avaient leur place dans l'armement d'un grand état militaire. En France, dès la seconde moitié du dix-septième siècle, on en munit quelques corps de cavalerie légère qu'on appelait *carabins* : de là le nom de *carabines* ; c'est du moins l'étymologie la plus généralement acceptée. Mais les carabines avaient surtout été promptement



adoptées par les chasseurs ; elles s'étaient répandues dans les pays de montagnes : les Suisses, les Tyroliens, s'en servaient contre les chamois, et s'exerçaient au tir dans des réunions qui sont encore aujourd'hui des fêtes nationales. Le gouvernement autrichien fut le premier à profiter de ce goût de certaines populations pour les armes de précision : il organisa des bataillons de chasseurs tyroliens exclusivement destinés au service de troupes légères, et ces partisans firent assez de mal aux Prussiens pour que le grand Frédéric se vît forcé d'avoir, lui aussi, son bataillon de chasseurs armés de carabines. Des corps de même espèce furent créés en France dans le courant du dix-huitième siècle sous des noms divers, mais avec des durées éphémères ; quelques-uns cependant, la légion de Grassin entre autres, acquirent une belle réputation. La Révolution survint. Nos phalanges républicaines brillaient surtout par leur valeur et leur enthousiasme ; leur tactique n'était pas toujours assez méthodique ; les attaques se faisaient le plus souvent en tirailleurs, ordre qui peut être employé avec succès par les armées les plus régulières, mais qui permet aussi au soldat de compenser par l'intelligence ce qui manque à son instruction. Frappés de l'aptitude de nos hommes à ce genre de combat, les comités de la Convention qui présidaient à la réorganisation de l'armée décrétèrent la formation des demi-brigades d'infanterie légère ; les hommes d'élite devaient être munis d'armes de précision et reçurent le nom de carabiniers. La carabine de 1793 est le premier modèle de cette espèce qui ait été régulièrement employé en France.

Mais les inconvénients jusqu'alors inhérents à cette nature d'armes, le défaut de règle pour leur tir, d'instruction spéciale chez les hommes auxquels on les confiait, les firent bientôt tomber en discrédit. Aussi disparurent-elles complètement de nos rangs, et lorsque Napoléon fit remettre en état l'armement fort délabré de nos troupes, la carabine ne fut pas comprise parmi les armes en service. Les régiments d'infanterie légère furent maintenus ; leurs compagnies d'élite conservèrent le nom de carabiniers ; il y eut même dans la garde impériale des régiments de chasseurs, de tirailleurs, de flanqueurs ; mais aucun de ces corps n'était distingué ni par un armement spécial ni par une instruction particulière. L'empereur voulait que l'armement et l'instruction de l'infanterie fussent uniformes, et que tous les régiments fussent également aptes au service de troupes de ligne et à celui de troupes légères. Afin de faciliter l'exécution de sa volonté, il se borna à faire réunir en compagnies de voltigeurs les hommes les plus lestes et les plus intelligents que leur petite taille empêchait de devenir grenadiers ; c'est une de ses plus belles créations militaires.

Le principe posé par Napoléon était juste ; mais quelque respect qu'en de semblables matières on doive professer pour les opinions d'un tel homme, il est permis de dire qu'il en exagéra l'application. Sans doute il était digne de son génie d'établir que tout régiment d'infanterie doit savoir s'éclairer, se garder, combattre en tirailleurs ; mais il était vrai aussi, même avec les armes existant alors, que, dans certaines circonstances de la guerre, pour attaquer ou défendre une ferme, un bois, un village, un ouvrage de fortification, pour inquiéter une troupe en marche, décimer un état-major, et dans bien d'autres cas, la présence d'un certain nombre de partisans munis de carabines de précision pouvait être d'un grand secours. Aussi les gouvernements étrangers, satisfaits des services que leurs corps spéciaux de troupes légères avaient rendus pendant la guerre, les conservèrent après la paix, les perfectionnèrent et en accrurent le nombre. On en trouvait, sous des noms divers, en Angleterre, en Autriche, en Prusse, en Russie, et même chez des puissances secondaires, le Piémont, la Suisse, la Suède. En France, après les désastres de 1815, la réorganisation de l'armée

avait été confiée à un homme éminent, le maréchal Gouvion Saint-Cyr ; longtemps investi des commandements les plus importants, ayant beaucoup combattu, beaucoup médité sur la guerre, qu'il savait expliquer aussi bien qu'il avait su la faire, il apportait à l'exécution de cette tâche difficile le dévouement d'un patriote, les lumières d'un esprit juste, éclairé, libéral, l'expérience d'un vieux soldat et d'un général non moins instruit qu'habile. Sauf quelques erreurs qui étaient moins son fait que le résultat des circonstances ; son administration fut des plus fécondes ; nous lui devons les bases de nos plus belles institutions militaires, constamment perfectionnées et développées depuis lors, les lois d'avancement et de recrutement, la création du corps d'état-major. A côté de l'infanterie de ligne organisée en légions, il avait prescrit la formation de bataillons de chasseurs qui devaient avoir un équipement particulier ; mais cette mesure ne fut ni complètement ni heureusement exécutée : ces bataillons partagèrent le sort des légions départementales, et disparurent avec elles pour faire place à nos régiments actuels. Ceux d'infanterie légère, dont plusieurs illustrèrent leur ancien numéro, ont conservé leur nom jusqu'à une époque toute récente ; ils n'étaient distingués de l'infanterie de ligne que par une légère différence d'uniforme et par quelques autres détails, ainsi que par les dénominations de carabiniers et de chasseurs, substituées à celles de grenadiers et de fusiliers.

Ainsi les armes rayées continuaient d'être proscrites de nos rangs, et, bien que ce fût peut-être avec d'assez justes raisons, beaucoup de militaires persistaient à regretter que nous ne pussions rien opposer à certains corps spéciaux des armées étrangères, lorsque la découverte d'un ancien officier de la garde royale, M. Del-vigne, vint faire disparaître un des principaux inconvénients jusqu'alors inhérents aux carabines. M. Delvigne, s'étant bien rendu compte des propriétés du plomb, imagina de disposer au fond d'un canon carabiné une chambre d'un diamètre plus petit ; la charge de poudre versée à la bouche allait remplir cette chambre ; la balle, semblable à celle qui eût été employée dans un canon lisse, s'introduisait aussi facilement et venait s'appuyer sur le ressaut formé par la chambre, où, sans l'aide d'un maillet, il suffisait d'une baguette à tête un peu lourde pour la forcer en trois coups et lui faire prendre l'empreinte des rayures. Le chargement de la carabine devenait aussi prompt et presque aussi simple que celui du fusil ; l'outillage compliqué disparaissait en grande partie. Le premier pas était fait dans la voie qui devait conduire à trouver la véritable arme rayée de guerre, et l'honneur en revient incontestablement à M. Delvigne. Néanmoins son procédé présentait au début d'assez grandes imperfections, dont la plus grave était, d'enlever à la balle sa forme sphérique par le mode de forçement, ce qui altérait la portée et la justesse. Une polémique assez vive s'engagea à ce sujet. Au milieu de ces discussions, le maréchal Soult était arrivé au ministère de la guerre peu après la Révolution de juillet. Moins instruit peut-être que Gouvion Saint-Cyr, mais ayant, comme lui, beaucoup réfléchi sur la guerre, qu'il avait faite avec autant de supériorité que de succès, doué d'ailleurs de remarquables facultés d'organisateur, le maréchal Soult avait soumis à la sanction royale une série de règlements, encore en vigueur aujourd'hui, sur les manœuvres et sur les principaux détails du service. Il voulut aussi combler la lacune qui lui paraissait exister dans la composition de notre infanterie. Une ordonnance rendue sur sa proposition (1833) prescrivit la formation de compagnies de **francs-tireurs, armés de carabines et revêtus d'un uniforme approprié à leur destination** ; ces compagnies devaient être réunies plus tard en bataillons et recevoir une instruction spéciale. Cette ordonnance ne fut pas alors mise à exécution ; mais

l'impulsion était donnée : l'artillerie, chargée de la confection des armes, fit des expériences sur le système Delvigne, et le colonel Poncharra, inspecteur des manufactures d'armes, parvint à établir une carabine qui fut jugée satisfaisante ; un sabot en bois ajouté à la cartouche s'interposait entre le ressort de la chambre et la balle, qui était forcée sans avoir perdu sa forme sphérique. Ainsi se trouvait détruite une des principales objections contre le nouveau système.

Ce résultat atteint, le duc d'Orléans fit décider la formation d'une compagnie de tirailleurs qui reçut un équipement particulier, une instruction spéciale, et fut pourvue de la carabine Delvigne-Poncharra. Cette compagnie tenait garnison à Vincennes ; commandée par un officier énergique et intelligent, le capitaine Delamarre<sup>1</sup>, elle était placée sous la direction d'un aide de camp du roi, le général d'Houdetot, qui avait l'expérience de la guerre et qui avait fait de la question une étude particulière. Bientôt il parut utile de donner à cette épreuve de plus grandes proportions, un caractère plus régulier. Une décision royale du 14 novembre 1838 créa, à titre d'essai, un bataillon de tirailleurs.

Les tirailleurs, qui reçurent le surnom populaire, encore employé aujourd'hui, de *tirailleurs de Vincennes*, portaient un uniforme assez semblable à celui de nos chasseurs actuels, mais qui différait sensiblement alors de celui de l'infanterie. Les vêtements étripés, la coiffure lourde avaient été remplacés par une tunique, un pantalon ample, un shako léger. La double buffleterie blanche, qui présentait un assez bel aspect, mais qui écrasait la poitrine et servait de point de mire à l'ennemi, avait disparu ; le sabre et la giberne cessaient de battre dans les jambes et d'entraver les mouvements du soldat ; les munitions étaient portées d'une manière plus rationnelle, plus commode pour la charge, et qui assurait mieux leur conservation. L'armement se composait d'une carabine et d'une baïonnette longue, solide, tranchante, appelée *baïonnette-sabre* ; garnie d'une poignée, cette dernière arme pouvait tailler avec une certaine efficacité ; mise au bout du canon, elle fournissait une pique redoutable. C'était encore une objection qui disparaissait ; mais comme la carabine Delvigne-Poncharra — que nous désignerons désormais par son nom réglementaire de carabine de tirailleur — n'avait pas atteint la portée du fusil d'infanterie, on munit les hommes les plus adroits et les plus robustes d'une arme plus lourde, chargée selon les mêmes principes, et qui, grâce à un calibre plus fort, lançait des balles avec justesse à de très-grandes distances ; on l'appelait fusil de rempart allégé, ou plus habituellement grosse carabine ; elle figurait pour  $\frac{1}{8}$  dans l'armement du bataillon. L'introduction dans une même troupe de ce double modèle d'armes avait d'assez graves inconvénients, sur lesquels nous reviendrons plus tard ; toutefois cette disposition donnait un résultat important et entièrement nouveau. Le bataillon pouvait entretenir un feu efficace et bien nourri aux distances ordinaires, et cependant les hommes munis de grosses carabines, les carabiniers, comme on les nommait, mêlés aux autres tirailleurs, pouvaient atteindre l'ennemi là où il se croyait à l'abri de leurs balles. Réunis par groupes, les carabiniers pouvaient produire de puissants effets de feu, et constituaient, suivant une expression souvent employée, une véritable *artillerie de main*.

Le bataillon de tirailleurs se formait sur deux rangs, ordre rendu nécessaire par la courte dimension des carabines, adopté d'ailleurs par quelques armées étrangères, et que plusieurs tacticiens préféraient à notre formation réglementaire sur trois rangs. Il manœuvrait en ligne, comme tous les autres

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui officier général.

bataillons d'infanterie ; mais à l'instruction habituelle du fantassin on ajouta la gymnastique et les évolutions au pas de course, l'escrime de la baïonnette, une instruction spéciale de tir et une nouvelle *école de tirailleurs*.

La *gymnastique* était depuis longtemps encouragée dans l'armée. Lorsqu'on n'en abuse pas, elle développe beaucoup les forces des hommes jeunes ; mêlée à l'instruction des recrues, elle permet, en augmentant leur adresse, de s'appesantir moins longtemps sur certains détails fastidieux. La course faisait naturellement partie de ces exercices, mais elle n'était pas admise dans nos manœuvres. Cependant il fallait quelquefois faire courir les soldats ; n'en ayant aucune habitude, gênés par leur équipement, ils se mettaient dans le plus grand désordre. Au contraire, les tirailleurs surent marcher en rangs, en armes, sans bruit, sans confusion, à un pas de course cadencé qu'on appela pas gymnastique, et qu'ils employaient aussi dans les manœuvres. Cette innovation était heureuse ; elle permet à une troupe d'infanterie de se porter plus rapidement sur un point important et d'exécuter plusieurs évolutions avec la promptitude que la cavalerie obtient de la combinaison de deux allures. Dans les grandes manœuvres, le pas gymnastique s'applique avec succès aux mouvements particuliers du bataillon, qui représente l'unité en tactique ; mais il doit être employé avec mesure, et il serait regrettable de l'étendre aux mouvements de toute une ligne.

L'*escrime de la baïonnette* plaît aux hommes ; elle augmente leur confiance dans leurs armes et leur habileté à s'en servir.

L'instruction du tir, toujours nulle et insignifiante jusqu'alors, fut créée ou au moins ébauchée ; elle fut à la fois théorique et pratique. Des règles furent données aux soldats pour ajuster, apprécier les distances, se servir des hausses, et ils faisaient sur le terrain, devant la cible, une application fréquente de ces règles. On leur apprit à tirer couchés, à genoux, à profiter des moindres accidents du terrain.

L'école des tirailleurs se réduit (dans notre ordonnance) à un petit nombre (le mouvements simples et bien entendus, mais qui ne répondent pas à toutes les nécessités de ce service. Dans le nouveau bataillon, cette sorte de manœuvres fut naturellement l'objet d'études spéciales ; on se rendit compte des principales éventualités qui pouvaient surgir dans ce genre de combat, et il y fût pourvu par une série d'ingénieuses dispositions.

Dix mois après la décision du 14 novembre 1838, les résultats obtenus parurent assez satisfaisants, et le bataillon de tirailleurs fut jugé assez instruit pour que sa formation provisoire fût rendue définitive. Une ordonnance du 28 août 1839 le constitua en corps isolé, et il fut envoyé au camp de Fontainebleau. Là, l'agilité des hommes, leur équipement lesté et commode, leurs manœuvres exécutées tout à la fois avec ordre et rapidité frappèrent tous ceux qui les virent. A la fin du camp, le roi vint passer la revue d'honneur. Quand les tirailleurs défilèrent devant lui, il demanda au maréchal Soult, alors président du conseil, ce qu'il pensait de cette nouvelle troupe. *Sire*, répondit le maréchal avec une certaine vivacité gasconne, mais aussi avec cet instinct militaire que Napoléon aimait à reconnaître en lui<sup>1</sup>, *ce n'est pas un bataillon, c'est trente comme celui-là que je voudrais voir à Votre Majesté.*

---

<sup>1</sup> C'est la seule tête militaire qu'il y ait en Espagne, répondait l'empereur aux plaintes que le colonel Desprez était allé lui porter à Moscou. (*Mémoires du roi Joseph.*) Sans vouloir diminuer en rien ce que ce jugement a d'honorable pour le duc de Dalmatie, il est

Tout le monde cependant ne pensait pas comme le maréchal Soult : dans les rangs élevés de l'armée, au sein des comités d'armes, la création des tirailleurs avait rencontré quelques résistances ; elle était encore l'objet de beaucoup de critiques ; ses adversaires les plus modérés se bornaient à la trouver superflue. On disait qu'au milieu de l'émotion et de la fumée du combat il était impossible d'ajuster ; il suffisait que l'arme fût chargée vite et que la balle allât loin. D'autres craignaient qu'on ne dénaturât le rôle de l'infanterie, qu'on ne diminuât sa solidité, sa cohésion ; que, dans l'armement, on ne sacrifiât la portée à la justesse ; la double munition, la cartouche compliquée, le tir sans baïonnette étaient sévèrement blâmés. Faut-il se plaindre de cette opposition ? Nous ne le pensons pas. Les modifications apportées aux institutions militaires, à l'organisation du personnel et du matériel des armées, peuvent avoir des conséquences trop graves, peuvent trop influencer sur la destinée des Etats, pour qu'il ne soit pas indispensable de les peser mûrement. Sans doute ces résistances irritent quelquefois, on se plaint volontiers de la routine ; mais le plus souvent la vérité sort triomphante de la discussion. Et alors même qu'une idée juste n'aurait pu trouver sa route à travers ce dédale d'examen, comment ne pas s'en consoler en songeant à la quantité d'innovations funestes qui pouvaient être arrêtées par cette sage barrière ? La question qui nous occupe ne fut-elle pas éclairée par cette rigoureuse analyse ? Si cette création avait pu se faire plus promptement et plus facilement, eût-elle été aussi efficace et contenue dans d'aussi justes limites ? Se fût-on appliqué avec autant d'ardeur à la perfectionner, ainsi que nous le verrons dans la suite de ce récit, sans les critiques dont elle fut l'objet, et qui pouvaient alors si librement se faire jour ?

Pour le moment, la meilleure réponse qu'on pût leur faire était de soumettre le nouveau corps à l'expérience de la guerre. La guerre, en effet, venait (le se rallumer en Afrique ; le bataillon de tirailleurs y fut envoyé. L'épreuve réussit. Les hommes formés par leur éducation gymnastique furent promptement rompus aux marches et aux fatigues ; la perfection de leur instruction militaire individuelle fut remarquée et produisit d'heureux résultats ; le succès des grosses carabines fut surtout complet ; on admira la rare adresse d'un grand nombre de tireurs, entre autres de l'adjudant Pistouley. Embrigadé avec les zouaves, placé sous les ordres du général qui avait présidé aux premiers essais — le comte d'Houdetot —, animé d'un très-vif esprit de corps, conduit par des officiers ardents et intrépides, le bataillon eut bientôt une excellente réputation, et paya largement sa dette de sang. Son digne chef, le commandant Grobon<sup>1</sup> tomba blessé à l'assaut du Col (mai 1840) ; un capitaine, M. Vichery ; fut tué au bois des Oliviers. Plusieurs autres officiers, parmi lesquels nous citerons le brave capitaine Uhrich<sup>2</sup>, furent atteints par le feu de l'ennemi.

Tandis que les tirailleurs faisaient noblement leurs premières armes en Afrique, un terrible orage semblait près d'éclater sur l'Europe. Tout le monde connaît la

---

permis de penser que cette espèce de sentence rendue contre les détracteurs du maréchal Soult fut accompagnée, par Napoléon, de quelques restrictions mentales. En tout cas, le lecteur doit faire la part de l'irritation bien naturelle de celui qui la prononçait. Une pareille exclusion ne saurait s'appliquer à plus d'une bonne *tête militaire* que la France comptait alors dans l'armée d'Espagne !

<sup>1</sup> Ancien officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, aujourd'hui général de division.

<sup>2</sup> Frère du général Uhrich, qui commande aujourd'hui une brigade en Crimée, M. Ernest Uhrich, bien jeune encore, a pris sa retraite comme colonel après la Révolution de février.

crise de 1840 ; on sait que, la guerre paraissant imminente, le gouvernement n'hésita pas à engager sa responsabilité pour mettre immédiatement l'état militaire de la France sur un pied formidable. Les chambre constitutionnelles, si justement préoccupées de ménager la fortune publique, souvent même parcimonieuses dans les temps ordinaires, ne refusaient jamais leur concours quand il s'agissait d'un grand intérêt national. Dans cette occasion, toutes les mesures prises d'urgence par le roi et ses ministres furent sanctionnées par le pouvoir législatif ; tous les crédits nécessaires furent votés. Des milliers d'ouvriers et de soldats élevèrent les fortifications de Paris, qui changent entièrement, si l'on peut ainsi parler, la situation stratégique de la France vis-à-vis de l'Europe ; les hommes, les chevaux, affluèrent dans tous les corps ; notre matériel fut complété, remis en état ; nos cadres furent augmentés de douze nouveaux régiments d'infanterie, et de quatre de cavalerie légère ; enfin le duc d'Orléans fut chargé d'organiser dix bataillons de chasseurs à pied.

En acceptant cette mission, le prince royal ne s'était pas dissimulé les difficultés de l'œuvre qu'il allait entreprendre. Il sentait qu'un homme de son âge serait naturellement accusé d'engouement pour les nouveautés, et que, remise à ses soins, la création de nouveaux corps paraîtrait cacher quelque arrière-pensée plus politique que militaire ; il n'ignorait pas que des critiques, sincères chez beaucoup, seraient envenimées chez d'autres par l'esprit de parti ; mais il était convaincu de la sérieuse utilité de la mesure, pénétré de l'importance du service qu'il allait rendre à l'armée et au pays. Aimant passionnément la France, il avait fait un examen approfondi de toutes les questions qui pouvaient intéresser sa puissance et sa gloire. Aux plus heureuses facultés naturelles, à un fonds de bonnes et fortes études, il avait sans cesse ajouté par l'observation et le travail ; il avait beaucoup lu, beaucoup médité sur la guerre ; il n'avait négligé aucune occasion de la voir et de la faire bravement lui-même. L'organisation des armées étrangères lui était aussi familière que celle de notre armée même, aux rangs de laquelle il était mêlé depuis son adolescence ; pas un mémoire intéressant ne paraissait en France ou hors de France qu'il ne passât sous ses yeux. Il était au courant de tous les progrès, de toutes les découvertes, et il savait en mesurer l'importance ; son bon sens se défiait souvent de son imagination très-vive ; éclairé par son instruction militaire, qui était tort étendue, quoiqu'il n'en fit pas parade, il dégageait le vrai du faux. Usant de la légitime influence qui appartient dans une monarchie à l'héritier du trône, mais n'en usant jamais que dans l'intérêt public et n'ayant jamais essayé de l'exercer au delà des limites constitutionnelles, il propageait les idées qui lui paraissaient justes avec toute l'ardeur de sa nature, avec le tour d'esprit le plus vif et la parole la plus animée ; car rarement on vit tant de qualités séduisantes unies à un mérite aussi solide. C'est lui qui avait fait décider la formation du bataillon de tirailleurs ; il l'avait suivi avec attention pendant les expériences de Vincennes ; il l'avait vu à l'œuvre en Afrique. Convaincu que le résultat de l'épreuve était favorable, que cette création développée, perfectionnée, contenue dans de justes limites, pouvait rendre des services essentiels, il avait obtenu du gouvernement que le nombre des bataillons fût porté à dix, et, pour justifier ses assertions par des faits, il se mit résolument à l'œuvre.

On renonça au nom de tirailleurs, qui représentait une idée fautive, s'appliquant à un ordre de combat commun à toute l'infanterie. Celui de chasseurs à pied convenait mieux à un corps hors ligne, et indiquait l'objet de l'institution. On s'était demandé si, à l'organisation par bataillons, on ne devrait pas préférer l'organisation par régiments, consacrée par l'usage, modèle de la famille

militaire. Au premier système on reprochait d'exiger la création d'un état-major particulier pour chaque bataillon, au lieu d'un pour trois, ce qui était plus coûteux, sans présenter les mêmes ressources pour l'administration et le commandement ; on signalait surtout l'insuffisance d'un seul officier supérieur, qui pouvait être blessé, malade, absent. A cela on pouvait répondre que les régiments de chasseurs n'eussent jamais été réunis, les bataillons étant destinés à être attachés isolément aux divisions de quatre à six régiments d'infanterie ; et le morcellement perpétuel d'un corps était un inconvénient bien autrement sérieux que ceux qui avaient été indiqués. On maintint donc la décision prise.

Le bataillon formé deux ans plus tôt à Vincennes devint premier bataillon de chasseurs. Comme il devait servir de type à l'organisation des neuf autres, il fut rappelé d'Afrique et dirigé sur Saint-Omer. Auprès de cette ville existaient mi baraquement permanent, un vaste champ de manœuvres et tous les établissements nécessaires à une nombreuse réunion de troupes. Bientôt on y vit affluer des détachements fournis par tous les corps d'infanterie, composés d'hommes lestes et déjà formés, conduits par des officiers qui devaient prendre part à la nouvelle organisation. La constitution des cadres avait été une affaire délicate ; beaucoup d'officiers jeunes, distingués, pleins d'ardeur, avaient naturellement désiré d'entrer dans des corps qui semblaient appelés à un service particulièrement actif, et qui devaient être organisés par le prince royal. Pour que la création attînt son but, il fallait en effet que les officiers réunissent certaines conditions d'aptitude ; mais on voulait aussi éviter de froisser les justes susceptibilités de l'armée, on voulait que tous les éléments dont se composent nos cadres fussent représentés dans les cadres nouveaux. Le duc d'Orléans avait bien envisagé les deux faces de la question, et il sut pourvoir à cette double nécessité avec un tact parfait. Le corps d'officiers présenta un ensemble de toutes manières remarquable ; mais la variété des origines et des services de ceux qui en faisaient partie était de nature à désarmer toutes les rivalités, toutes les jalousies. D'ailleurs aucun privilège n'avait été accordé aux chasseurs ; les tarifs de solde, les prestations de tout genre étaient pour eux ce qu'ils sont pour le reste de l'infanterie. Le même esprit avait présidé au choix des dix chefs de bataillon, les uns sortis des rangs, les autres de l'École militaire. Ceux-ci étaient signalés par de bons et anciens services, ceux-là s'étaient récemment distingués en Afrique. M. de Ladmirault, ancien capitaine de zouaves, conservait le commandement du premier bataillon, qu'il avait reçu quelques mois plus tôt sur le champ de bataille ; MM. Faivre, Camou, de Bousingen, Mellinet, étaient notés comme des officiers accomplis ; MM. Forey et Répond avaient récemment gagné leurs grosses épauettes en Algérie, ainsi que MM. Clère et Uhrich, qui avaient appartenu au bataillon de tirailleurs. Enfin, comme le corps d'état-major se recrute tous les ans parmi les meilleurs élèves de l'École militaire, et que les chances d'avancement y sont moins favorables, on avait profité de la faculté que donnent les nouvelles organisations pour ouvrir les rangs de l'infanterie à un capitaine d'état-major, M. de Mac-Mahon, signalé par plusieurs actions d'éclat. Il fut mis à la tête du dixième bataillon<sup>1</sup>.

Dès que les détachements et les cadres furent arrivés à Saint-Omer, les bataillons furent constitués, et leur instruction spéciale commença. Sauf

---

<sup>1</sup> A l'exception de MM. Uhrich et Clère, dont l'un a pris sa retraite en 1848, et dont l'autre a été tué glorieusement à la tête de son bataillon, tous ces chefs de corps sont parvenus au grade d'officier général. Plusieurs exercent des commandements importants en Crimée ou en Afrique.

quelques changements que l'expérience avait indiqués, elle était semblable à celle qu'avait reçue le bataillon de tirailleurs. Les exercices et les manœuvres étaient définis par des règlements rédigés sous les yeux du prince royal, et auxquels on avait laissé le caractère provisoire, afin de pouvoir les modifier ; ils subsistent à peu près intacts encore aujourd'hui. L'habillement, l'équipement se confectionnaient ; ils ont été adoptés depuis par toute l'infanterie française. Le duc d'Orléans, voulant que sa création fût complète et autant que possible à l'abri de la critique, s'était fait adjoindre un officier général, M. Rostolan, qui avait été longtemps colonel d'infanterie, et qui unissait à de bons services de guerre, anciens et récents, une remarquable capacité administrative ; il avait, si l'on peut ainsi parler, le génie des détails. Deux lieutenants-colonels assistaient le général Rostolan, et, comme lui, résidaient à Saint-Omer. Un autre lieutenant-colonel avait été chargé de former des instructeurs spéciaux de tir ; à cet effet, on avait réuni à Vincennes un détachement composé de dix officiers et d'un certain nombre de sous-officiers auxquels on avait reconnu une aptitude particulière. Les uns et les autres suivaient un cours sur les armes à feu portatives professé par un capitaine d'artillerie, plus scientifique pour les premiers, plus simple pour les seconds ; l'enseignement pratique était dirigé par les officiers attachés au dépôt de l'ancien bataillon de tirailleurs. Grâce au houx vouloir de tous, grâce aux ressources que présentaient l'arsenal et le polygone, cette instruction fut bientôt complète, et devint l'objet d'un manuel sommaire. Initié ainsi aux principes qui président à la fabrication des petites armes, à la confection des munitions, aux règles et à la pratique du tir, ce détachement fut ensuite dirigé sur Saint-Omer, pour fournir aux nouveaux bataillons les officiers et sous-officiers instructeurs de tir qui devaient faire partie des cadres définitifs. Ils rejoignirent leurs corps au moment où leur présence y devenait nécessaire, où l'armement venait d'être délivré. Cet armement se composait de carabines de munition assez semblables à la carabine de tirailleur, améliorées cependant, surtout quant à la portée, et de fusils de rempart allégés, toujours dans la proportions de  $\frac{1}{8}$  ; les carabiniers, munis de cette dernière arme, formaient la compagnie d'élite de chaque bataillon.

Le duc d'Orléans surveillait tout, voyait tout par lui-même. Il passa une partie de l'hiver à Saint-Omer. Quand d'autres devoirs le retenaient à Paris, il suivait avec le même soin les progrès de sa création, continuait de tout diriger, conférait avec des chefs de service, et levait bien des obstacles, moins par l'autorité de son rang que par l'étendue de ses connaissances, la rectitude de son jugement, l'éclat de son esprit, la grâce de sa parole. Il fut si admirablement secondé, qu'au bout de quelques mois l'œuvre fut complète ; les bataillons étaient équipés, armés, bien instruits. Par une belle matinée de printemps (mai 1841), une colonne profonde entra dans Paris avec une célérité inconnue ; — pas de faux éclat, pas de clinquant ; tout était leste et martial ; des clairons pour toute musique ; un costume sombre, mais dont la simplicité harmonieuse ne manquait pas d'élégance. Les bataillons de chasseurs traversaient les rues au pas gymnastique et venaient recevoir un drapeau des mains du roi. Le lendemain, afin de bien marquer le but sérieux de l'entreprise, son caractère tout militaire, quatre de ces bataillons partaient pour l'Afrique ; les six autres allaient tenir garnison dans nos grandes places de guerre, auprès des écoles d'artillerie, dont le matériel devait leur permettre d'entretenir et de perfectionner leur instruction.

Hélas ! cette création était un legs fait à la France ! Un an plus tard, au moment même où le duc d'Orléans allait faire exécuter sur une grande échelle un simulacre d'opérations militaires destiné surtout à déterminer le rôle et l'emploi



des nouveaux bataillons, il plut à Dieu, dans ses impénétrables desseins, de nous ravir le prince sur lequel reposaient de si légitimes espérances. C'est alors seulement que, par un pieux souvenir, les chasseurs reçurent le nom d'*Orléans*, que la modestie de leur fondateur n'eût jamais permis de leur donner de son vivant. Ils le portèrent glorieusement. Leur noviciat en Algérie avait été court et facile ; leurs cadres étaient remplis d'officiers qui avaient l'habitude de la guerre ; les soldats étaient bien préparés à la rude vie des camps. Dès les premiers mois de 1842, les officiers généraux constataient, dans des rapports officiels, la terreur que la précision de leur tir inspirait aux Arabes, et la tombe du duc d'Orléans était à peine fermée, que la belle conduite du sixième bataillon dans les sanglants combats de l'Oued-Foddah plaçait les chasseurs au rang des meilleurs troupes d'Afrique. Nous ne les suivrons pas dans tant d'actions auxquelles ils prirent une part brillante ; nous nous bornerons à rappeler deux faits d'armes qui les ont particulièrement illustrés.

Dans le courant de l'année 1845, un imposteur, exploitant la crédulité des Arabes, se servant avec art de l'organisation d'une confrérie religieuse<sup>1</sup> à laquelle il appartenait, parvint à soulever une grande partie des tribus des provinces d'Alger et d'Oran : il se faisait passer pour le *maitre de l'heure*, sorte de Messie depuis longtemps attendu ; mais on l'appelait plus communément Bou-Maza, le *père à la chèvre*, à cause d'une chèvre dont il se faisait accompagner, et qui était censée lui servir d'intermédiaire avec les puissances surnaturelles. Cet homme montra beaucoup d'habileté et d'audace ; son activité était si extraordinaire, il avait été vu presque à la fois sur tant de points différents, qu'on doutait de son existence, et qu'on le prit longtemps pour un être fantastique. On croyait avoir réprimé l'insurrection ; un chenil qui se donnait le même nom venait d'être pris et fusillé, lorsque le véritable Bou-Maza reparut tout à coup chez les Flittas, une des tribus les plus belliqueuses de l'Algérie, habitant un Pays très-difficile. Le général Bourjolly marcha aussitôt contre le prétendu prophète ; mais il avait des forces insuffisantes, et il dut soutenir un combat acharné, dont le principal effort porta sur le 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique et le neuvième bataillon d'Orléans. Ces deux troupes firent des prodiges de valeur ; toutes deux perdirent leur chef. Il fallait entendre les uns et les autres parler réciproquement de leurs compagnons de gloire et de périls : les uns racontant par quels exploits des chasseurs à cheval avaient sauvé les restes du lieutenant-colonel Berthier<sup>2</sup> ; les autres redisant comment les chasseurs à pied, inébranlables, quoique sans cartouches, protégeaient le corps du commandant Clère avec leurs terribles baïonnettes-sabres, rouges de sang jusqu'à la douille !

Presque le même jour, le huitième bataillon succombait, mais avec gloire, dans une épouvantable catastrophe. Nous occupions depuis un an, près des frontières du Maroc, une petite crique appelée Djemaa-Ghazouat, mouillage fort médiocre, mais le meilleur de cette plage inhospitalière et le seul point d'où l'on pût assurer le ravitaillement des colonnes qui opéraient dans cette partie sans cesse agitée de nos possessions. Bien qu'on y eût déjà créé quelques établissements, les défenses en étaient à peine ébauchées ; aussi le commandement en avait-il été confié à un officier d'une vigueur et d'une résolution bien connues, le lieutenant-

---

<sup>1</sup> Un de nos officiers les plus versés dans la connaissance de la langue et des mœurs des Arabes, M. Deneven, a publié, il y a quelques années, une remarquable *Étude sur les confréries religieuses de l'Algérie*, intitulée les *Khouan* (les frères).

<sup>2</sup> Ancien officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe.

colonel de Montagnac. Comme tout semblait tranquille sur la frontière, on avait, pour faciliter les subsistances et les fourrages, réuni à Djemaa plus d'infanterie et surtout de cavalerie qu'il n'en fallait pour la défense de ce petit poste. Tout à coup on apprend qu'Abd-el-Kader a rassemblé des forces nouvelles et qu'il envahit notre territoire. Le général Cavaignac, qui commandait à Tlemcen, s'empresse de concentrer ses troupes : il envoie en conséquence des ordres à Djemaa ; mais Montagnac était déjà en campagne. Informé que l'émir allait attaquer la tribu des Souhalia, qui nous avait donné de nombreuses preuves de fidélité, il avait cru que l'honneur ne lui permettait pas de laisser nos alliés sans secours, et, malgré la défense formelle qui lui en avait été faite, il sortit avec soixante-deux cavaliers du 2<sup>e</sup> hussards et trois cent cinquante hommes du 8<sup>e</sup> d'Orléans. En vain reçoit-il à son premier bivouac les ordres de son général : avant de les exécuter, il veut avoir repoussé l'ennemi. Entraîné par sa bouillante ardeur, égaré par de faux renseignements, il morcelle encore sa troupe, laisse dans son camp le commandant Froment-Coste du huitième bataillon, et s'avance avec sa cavalerie, soutenue par deux compagnies de chasseurs. Bientôt un combat inégal s'engage ; Abd-el-Kader est là avec tout son monde ; à la première décharge, Montagnac tombe blessé mortellement ; en peu d'instants, tous les chevaux, presque tous les hommes sont atteints ; le commandant de Cognord du 2<sup>e</sup> hussards rallie ceux qui restent ; cette poignée de braves se serre sur un mamelon, et ne cesse de s'y défendre jusqu'à ce que les munitions soient épuisées. Alors les Arabes se rapprochant de ce groupe devenu immobile et silencieux, **le firent tomber sous leur feu comme un vieux mur**<sup>1</sup>. L'ennemi ne ramassa que des cadavres et des blessés qui ne donnaient plus signe de vie<sup>2</sup>. Avant d'expirer, Montagnac avait fait appeler le commandant Froment-Coste ; ce dernier accourt avec une compagnie ; ce nouveau détachement est entouré, et, après une héroïque résistance, détruit jusqu'au dernier homme<sup>3</sup>.

Restait la compagnie de carabiniers du 8<sup>e</sup>, commandée par le capitaine de Géreaux. Les Arabes vont indre sur elle de toutes parts. C'est en effet la présence de l'ennemi qui apprend à Géreaux le danger qui le menace et le désastre de ses compagnons ; mais son courage ne se trouble pas : il rassemble sa petite troupe, se saisit du marabout de Sidi-Brahim, qui est à sa portée, et s'y barricade. Il y est aussitôt attaqué avec fureur. Cependant le feu des grosses carabines décime les assaillants, dont les plus hardis sont renversés à coups de baïonnettes. Abd-el-Kader, qui dirige le combat, le suspend un moment. Il envoie au capitaine français une sommation écrite, l'engageant à cesser une lutte inutile, promettant la vie sauve à ses hommes. Géreaux lit la lettre aux chasseurs, qui n'y répondent que par des cris de *Vive le roi !* Un drapeau tricolore fait avec des lambeaux de vêtements est hissé sur le marabout ; on y pratique quelques créneaux à la hâte ; on coupe les balles en quatre ou en six

---

<sup>1</sup> Expression d'un témoin oculaire. Voir le rapport du général (alors commandant) de Martimprey.

<sup>2</sup> Blessé et sans connaissance, le chef d'escadrons Courby de Cognord allait être décapité, lorsqu'un vieux régulier reconnut l'officier supérieur aux soutaches de son dolman. On l'emporta ; il se rétablit et fut rendu à la liberté l'année suivante : il est aujourd'hui officier général.

<sup>3</sup> Dans la seconde édition des Annales algériennes, nous trouvons un renseignement qui, bien qu'il soit très-vague, mérite cependant de fixer l'attention. On aurait lieu d'espérer que M. Froment-Coste a survécu à ses blessures, et qu'il existe encore chez une tribu éloignée du Maroc. Nous pensons que rien ne sera négligé pour éclaircir ce fait, et, s'il se confirme, pour faire cesser la captivité de ce brave officier.

pour prolonger la défense. L'attaque recommence plus acharnée que jamais, puis le feu s'arrête encore. Le capitaine Dutertre, adjudant-major du bataillon, fait prisonnier quelques heures plus tôt, s'avance vers le marabout : **Chasseurs, s'écrie-t-il, on va me décapiter si vous ne posez les armes, et moi, je viens vous dire de mourir jusqu'au dernier plutôt que de vous rendre !** Sa tête tombe aussitôt. Deux fois encore la sommation et le combat sont renouvelés ; les rangs de nos braves soldats sont bien éclaircis, mais pas un d'eux n'hésite. Lassé par cette résistance, l'émir, qui a déjà perdu plus de monde qu'il n'avait tué de Français le matin, a recours à un moyen qui lui paraît plus sûr. Il s'éloigne hors de la portée des carabines, et enveloppe le marabout d'un cordon de postes qui ferme toutes les issues. Les chasseurs sont sans eau et sans vivres : ils restèrent ainsi trois jours ! Enfin, le 28 septembre au matin, Géreaux remarqua que l'ennemi semblait s'être relâché de sa vigilance ; d'ailleurs les hommes étaient épuisés : ils aimaient mieux mourir en combattant que de succomber à la faim et à la soif. Géreaux s'élance avec sa petite troupe, — soixante-dix hommes portant une dizaine de blessés, — fait une trouée à la baïonnette au travers de la ligne ennemie, et s'achemine sur la crête d'une chaîne de collines qui le ramène vers Djemaa. L'audace de ce mouvement frappe les Arabes de stupeur ; ils redoutent le feu des grosses carabines, et se bornent à suivre les Français à distance. Nos soldats touchent au port ; ils aperçoivent déjà l'enceinte de la ville, lorsque quelques-uns d'entre eux découvrent un filet d'eau au fond du ravin : tous se jettent aussitôt sur la source... Ceux qui ont connu les souffrances de la soif savent qu'il est souvent impossible de résister à ce besoin impérieux. En vain Géreaux s'efforce de retenir sa compagnie sur la crête qu'il n'avait cessé d'occuper ; les officiers restent seuls et sont forcés de descendre. Les Arabes saisissent ce moment avec un cruel à-propos : ils s'emparent de la hauteur, écrasent d'un feu plongeant les malheureux chasseurs. Géreaux cependant essaye de continuer la retraite : les débris de sa petite troupe se remettent en marche, échelonnés en trois petits carrés ; mais les Arabes sont revenus plus nombreux : le lieutenant Chappedelaine, le docteur Rogazetti, qui n'avaient cessé de seconder vaillamment leur héroïque chef, sont frappés à mort. Géreaux tombe à son tour pour ne plus se relever : tout est anéanti. De toute la colonne qui avait quitté Djemaa le 21, douze hommes seulement furent recueillis par une sortie de la petite garnison qu'y avait laissée Montagnac<sup>1</sup>. Mais cette lutte terrible suffit, malgré sa funeste issue, pour illustrer à jamais le nom de Géreaux et le numéro du huitième bataillon.

Nous pourrions raconter d'autres épisodes moins sombres. En suivant les chasseurs dans leur carrière africaine, nous les aurions rencontrés à Isly ; nous les retrouverions à Zaatcha et dans bien d'autres journées glorieuses. Agiles, prompts dans l'action, ardents dans les attaques, solides dans les retraites, marcheurs infatigables, profitant des accidents de terrain avec une rare intelligence, se gardant, s'éclairant à merveille, et tirant de leurs armes un admirable parti, ils réunissaient à un tel degré toutes les qualités d'une excellente troupe d'infanterie, que le maréchal Bugeaud et les généraux commandant en Algérie désirèrent en avoir davantage sous leurs ordres. Le nombre des bataillons employés en Afrique fut porté de quatre à six, proportion énorme si l'on songe que la France n'avait alors que dix de ces bataillons. Leurs dépôts, qui, séparés, n'eussent pas été en mesure de donner aux recrues une

---

<sup>1</sup> Parmi eux, le caporal Lavaissière mérite de ne pas être oublié. Seul, il avait pu rapporter ses armes.

instruction complète, étaient concentrés à Toulouse sous les ordres d'un officier supérieur, et, se prêtant un mutuel concours, n'envoyaient aux compagnies de guerre que des hommes bien formés. Les officiers justifiaient de tous points les choix faits par le prince royal. Nous pourrions en signaler bon nombre qui sont déjà parvenus aux plus hauts grades : l'un d'eux commande aujourd'hui l'armée française d'Orient ; mais il faudrait dépasser les bornes de cette étude, car il nous reste à retracer d'autres travaux, d'autres efforts moins éclatants et cependant non moins utiles.

L'armement délivré aux bataillons en 1841 était aussi parfait que le permettait alors l'état de la science, mais il laissait à désirer. On était dans la bonne voie ; on n'avait pas atteint le but. Le duc d'Orléans le savait. Les fusils de rempart allégés étaient de bonnes armes, réunissant des conditions de portée et de justesse inconnues jusqu'alors ; aussi étaient-ils fort en faveur ; et, en Afrique, beaucoup de colonels, frappés des résultats qu'ils donnaient, cherchaient à s'en procurer un certain nombre pour les confier aux tireurs d'élite de leur régiment. Cependant ils étaient d'un grand poids ; il leur fallait une balle d'un calibre beaucoup plus fort, et une confusion dans la distribution des munitions pouvait produire sur le champ de bataille des effets désastreux. Quant aux carabines de munition, la fabrication de ces armes avait été un véritable tour de force de nos manufactures ; il avait fallu, en quelques mois, confectionner plusieurs milliers de carabines d'un modèle entièrement nouveau ; on n'avait même pas eu le temps de préparer les tables de construction ; aussi, malgré les perfectionnements introduits par le chef d'escadron Thiéry<sup>1</sup>, ces armes ne présentaient pas toutes les qualités désirables. On se remit à l'étude, et l'on établit un modèle de carabine plus satisfaisant (1842), mais qui pourtant n'a jamais été mis en service, de nouvelles découvertes ayant permis de donner à l'armement des bataillons l'unité et la puissance qu'on ne cessait de rechercher.

Nous avons dit qu'avant l'organisation des chasseurs l'instruction du tir était complètement négligée dans l'infanterie. Le soldat brûlait tous les ans devant une cible un certain nombre de cartouches à balles ; mais on ne lui donnait aucun principe, aucune règle : pour faire de son fusil l'emploi le plus décisif, le plus meurtrier, il était abandonné à son intelligence, à son adresse naturelles. En armant les chasseurs de carabines de précision, on avait compris que leur confier sans leur apprendre à s'en servir, ce serait mettre un violon dans les mains d'un homme qui ne saurait pas la gamme. On créa donc une *instruction de tir*, mais on n'avait pu la déterminer que par un manuel provisoire et succinct. Il importait de l'améliorer, de veiller à ce qu'elle fût uniforme, à ce que les bons principes ne fussent pas altérés. A cet effet, on constitua à Vincennes une école normale de tir, où chaque année les divers bataillons envoyaient un détachement destiné à leur fournir ensuite des instructeurs spéciaux. Les résultats obtenus ayant été très-favorables, on étendit cette instruction à toute l'infanterie, et, afin d'accélérer l'exécution de cette mesure, des écoles secondaires furent établies temporairement à Grenoble et à Saint-Omer. Au bout de quelques années, tous les régiments furent pourvus d'un nombre suffisant d'instructeurs, et les exercices de tir, méthodiquement définis, placés sous la surveillance d'un officier général, furent régulièrement pratiqués. Ceux qui ont vu par leurs yeux combien peu de soldats, non pas conscrits, mais ayant déjà plusieurs années de service, pouvaient faire passer un rayon visuel par trois points, ceux-là seuls peuvent se rendre compte de l'utilité de ces dispositions. Mais revenons à l'école normale de

---

<sup>1</sup> Aide de camp du duc de Montpensier, mort récemment officier général.

tir, car cette création avait encore eu un autre objet : elle devait fournir un champ d'expériences où tous les perfectionnements que peuvent recevoir les petites armes seraient soigneusement examinés, où l'artillerie qui les fabrique et l'infanterie qui s'en sert seraient en contact permanent. Le succès, à ce point de vue, ne fut pas moins complet, et l'honneur en revient surtout à deux officiers attachés à cette école, l'un plus savant, l'autre plus pratique, mais tous deux doués de remarquables facultés : MM. Tamisier, capitaine d'artillerie, et Minié, capitaine d'infanterie.

Profitant d'une idée heureuse, émise par le colonel Thouvenin, pour faciliter le forçement de la balle, donnant au projectile une forme allongée, déjà proposée plusieurs fois, et qui permettait d'obtenir avec de faibles charges une portée plus grande, mais qu'on avait toujours abandonnée à cause de l'incertitude de son tir, ces deux officiers parvinrent à déterminer, par l'union de leurs recherches et de leurs efforts, la profondeur et l'inclinaison qu'il convenait de donner aux rayures en hélices, et à corriger l'incertitude du tir des balles oblongues ou cylindro-coniques par une disposition ingénieuse qui exerce sur la course de ces projectiles le même effet que les barbes ou pennes sur la course de la flèche. Ils établirent une arme qui a reçu le nom de *carabine à tige*, et qui réunit les conditions suivantes : — calibre, celui du fusil d'infanterie, ce qui atténue les inconvénients de la double munition, puisque dans un moment de confusion les deux projectiles pourraient entrer indifféremment dans les deux armes ; — portée, à 1.300 mètres les balles oblongues lancées par la carabine à tige traversent deux panneaux de bois de peuplier de 0m022 d'épaisseur et laissent des empreintes sur le troisième ; — justesse, n'a d'autre limite que l'adresse du tireur et la bonté de sa vue. Ce modèle fut définitivement établi et adopté en 1846. Les armes rayées pourront encore recevoir, elles reçoivent peut-être aujourd'hui d'importants perfectionnements<sup>1</sup> ; mais on peut dire que de ce jour le problème a été résolu, que les vrais principes ont été posés. Dans le courant des années 1847 et 1848, les carabines à tige furent mises en service dans les bataillons de chasseurs et composèrent seules leur armement.

Cette modification essentielle désarmait les plus graves et les plus convaincus parmi ceux qui avaient critiqué la création des chasseurs. Cependant, quelque important que fût le progrès, quel que fût l'éclat des services rendus en Algérie par ces bataillons, on contestait encore leur utilité non moins que l'efficacité des nouvelles armes ; on objectait que la guerre d'Afrique était une guerre de tirailleurs, et qu'elle n'avait pas d'analogie avec les sièges qu'il faudrait faire, avec les grandes batailles qu'il faudrait livrer sur le continent. Ceux qui avaient bien réfléchi sur la question étaient d'un avis contraire, et pensaient que l'épreuve d'une guerre européenne serait encore plus favorable, encore plus concluante. Le siège de Rome leur fournit de bons arguments. Les chasseurs,

---

<sup>1</sup> Nous avons lieu de croire que M. Minié a trouvé moyen de rendre à la fois la construction de l'arme plus simple, le chargement plus facile et de diminuer le poids du projectile, sans altérer la portée ni la justesse. La diminution de poids du projectile est un résultat fort important ; l'inconvénient de ne pouvoir transporter dans un caisson qu'une quantité relativement minime de munitions peut avoir, en effet, des conséquences sérieuses. Nous rappelons encore que nous avons cru devoir éviter ici, soit les détails purement scientifiques, soit des définitions qu'il serait peut-être inopportun de rendre trop publiques. A ceux qui voudraient faire de la question une étude plus approfondie, nous recommanderons le Cours sur les armes à feu portatives, par M. Panot. (Paris. — Dumaine. — 1851.)

avec leurs armes rayées, y rendirent d'immenses services, et il devint évident que leur existence et leur perfectionnement modifiaient les conditions d'attaque et de défense des ouvrages fortifiés. On comprendra l'importance de ce fait, si l'on veut examiner le rôle que les fortifications ont joué dans tous les événements de guerre accomplis en Europe depuis 1845, soit que l'on considère les places sous le point de vue ordinaire, soit que, suivant une tendance plus récente, on cherche à les transformer en grands camps retranchés : Anvers en Belgique, Fredericia en Danemark, Bude et Comorn en Hongrie, Peschiera, Mantoue, Venise, Vérone et Rome en Italie, Silistrie et Sébastopol en Orient. Aussi les bataillons de chasseurs n'eurent-ils pas à souffrir de la défaveur qui pouvait s'attacher à leur origine et au nom qu'ils avaient porté. Leur nombre a été accru récemment ; la France en compte aujourd'hui vingt et un.

Au dehors, ils ne furent pas moins bien appréciés. Toutes les puissances qui avaient des troupes du même nom ou du même ordre se sont efforcées de perfectionner sur cet exemple leur organisation et leur armement. La Russie a fait fabriquer un nombre considérable de fusils rayés. L'Angleterre pourvoit toute son armée du *Minié rifle*, dont le nom a si longtemps préoccupé nos alliés<sup>1</sup>, C'est un des derniers services rendus par le duc de Wellington à son pays. *Nous avons adopté les nouvelles armes*, disait-il peu de temps avant sa mort à de jeunes Français ; *mais nous n'entendons pas pour cela transformer notre infanterie en infanterie légère*. L'illustre vieillard avait bien jugé la question.

Nos bataillons de chasseurs ne sont pas seulement une parfaite infanterie légère, ils sont une excellente troupe de ligne ; par la puissance de leur feu, ils peuvent produire dans les sièges et dans les batailles des effets inconnus avant leur existence, et c'est là le grand côté, le côté entièrement nouveau de cette création. Dans le sein de notre armée, elle a produit des résultats immédiats : l'infanterie a reçu une instruction nouvelle qui substituera un feu plus efficace à ces *tireries* dont le maréchal de Saxe se moquait déjà dans son piquant langage ; les manœuvres sont devenues plus rapides ; l'uniforme et l'équipement ont été rendus plus commodes, plus légers, bien qu'il y ait encore phis d'un progrès à faire pour les adapter entièrement au métier du soldat. Il serait peut-être bien outrecuidant de vouloir prophétiser l'avenir des armes rayées, de prétendre indiquer, par exemple, les modifications qu'elles peuvent forcer d'introduire dans le matériel et l'emploi de l'artillerie ; nous dirons seulement que leur portée est au moins double de la portée de but-en-blanc des pièces de campagne, et que la proportion des corps qui en sont pourvus augmente chaque jour dans les armées actuellement engagées. La création des bataillons de chasseurs, si bien comprise, si heureusement exécutée, reste un événement important dans l'histoire militaire. Consacrée par la valeur et l'intelligence des officiers et des soldats français, elle a été le signal et la source de progrès étendus et rapides. Un de ces bataillons attaché à chaque *division d'infanterie* ajoute une force nouvelle à cette belle institution de nos armées républicaines, maintenue, mais un peu dénaturée, sous l'Empire, par l'abus des corps d'armée, division qui est restée la base de notre grande organisation de guerre, et qui rappelle avec avantage l'immortelle légion romaine. Ainsi se trouve complété cet admirable ensemble de l'infanterie française, qui réunit les qualités des races du Nord et des races du Midi, la solidité, la fermeté des unes, l'élan et l'ardeur des autres ; c'est la nation armée, *in pedite robur*.

---

<sup>1</sup> Beaucoup d'Anglais considéraient le brave commandant Minié comme un mythe, d'autres le croyaient une espèce de Barnum américain.

**FIN DE L'OUVRAGE**